

LES ANNONCES **Landaises**

Le média des décideurs landais

DANS L'OBJECTIF

François Morin :
« Fromager, un métier
de reconversion »

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Ensam s'installe à Dax



Drone L'arme fatale

Coup de BUZZ



Thermalisme LA DOUCHE NOUVELLE GÉNÉRATION

En complément de la cure thermale sur 18 jours en rhumatologie, pour calmer rhumatismes, arthrose, lombalgie ou fibromyalgie, cinq établissements de l'agglomération du Grand Dax (Thermes Borda et Thermes Adour –à Dax et Saint-Paul-lès-Dax–, les Thermes Bérot et les Thermes) proposeront à partir du mois de mars la douche pénétrante. L'objectif de cette pluie fine d'eau thermale à 36 °C sur les muscles paravertébraux et dorso-lombaires ? Permettre de détendre le curiste, calmer ses douleurs, et favoriser la relaxation musculaire.



Exposition AÏTOR DE MENDIZABAL À SEIGNOSSE

Les sculptures d'Aïtor de Mendizabal sont présentées jusqu'au 27 février au fonds Labégorre à Seignosse dans une exposition intitulée *Unité, Multiplicités*. À travers des œuvres en bronze, fer forgé et marbre, l'univers singulier de l'artiste basque se dessine, entouré des toiles de Serge Labégorre. « Aïtor de Mendizabal provoque, avec ses pièces fragmentées, un heurt dans un espace dense et éclaté, où la réalité immédiate ne cesse de s'effacer au profit d'une autre réalité, moins saisissante, où la création et la destruction se mêlent et se repoussent dans un échange sans fin », décrit Paul Barthes dans l'ouvrage sur l'artiste *L'Œil nu*.

www.fondslabégorre.com



Madeleine 2024 DES VICTORINO MARTIN AU YONNET AU PLUMAÇON

Après la venue déjà annoncée des toros de Victorino Martin dans les arènes de Mont-de-Marsan après cinq ans d'absence, les autres ganaderias du cru 2024 ont été dévoilées pour la Madeleine (17 au 21 juillet) : les Victoriano del Rio « un des meilleurs élevages actuels », la Quinta et les Puerto San Lorenzo seront présents. Et pour le retour de la corrida concours, au côté des Saltillo, Peñajara et Flor de Jara, figurent un Dolores Aguirre, un Conde de la Corte et un Yonnet, doyen des élevages français, en Camargue, aujourd'hui géré par Charlotte Yonnet, petite-fille du fondateur. À noter aussi la venue du jeune prodige Marco Pérez pour la novillada du 20 juillet.

4 Grand Angle

Drone : l'arme fatale

- Drone Plus Services
dépoussièrisme le nettoyage
- Télépilote Academy :
donner des ailes aux professionnels
- Cours de pilotage
à l'Agricampus 40
- Drones, IA et pisteurs
VS frelons asiatiques
- Sparklight
se met au ballet lumineux

12 Dans l'objectif

François Morin :
« Fromager, un métier de reconversion »

14 Focus Landes

- Enseignement supérieur :
l'Ensam s'installe à Dax
- Tribunaux landais : activité en hausse

18 Focus Région

Tourisme :
des start-up pour voyager autrement

19 Info Flash

22 Économie

Les PME de l'agroalimentaire
face à un « mur d'investissements »

24 Annonces Légales

35 Tendances Bourse

36 Papilles Émoi

La Fabrique à bonheur



Drone L'arme fatale



Si le drone s'est fait un nom depuis les débuts de la guerre en Ukraine, ce petit aéronef télécommandé capable de prouesses techniques joue aussi un rôle clé dans des activités beaucoup plus pacifiques et parfois inattendues. Nettoyage de façades, formation des télépilotes, lutte contre les frelons ou feu d'artifice... Décryptage avec quelques chefs d'entreprise qu'il a inspirés.

Drone Plus Services dépoussièrè le nettoyage

Gilles Bourdillas, fondateur de Drone Plus Services à Dax, s'est lancé dans le nettoyage des toitures et des façades à l'aide d'un drone pulvérisateur, offrant une alternative innovante et efficace aux méthodes traditionnelles.

Par Anne TAUTOU

Quand Gilles Bourdillas, ancien brasseur et passionné de technologie, décide de créer son entreprise de nettoyage en juin 2023, il a conscience du potentiel que peut lui offrir le drone en complément des procédés classiques. Il est alors le premier à oser l'expérience dans les Landes. Après avoir obtenu son brevet de pilote professionnel à la Drone Up Academy de Bardos



Église Sainte-Eulalie d'Angoumé avant et après nettoyage

(Pyrénées-Atlantiques), et conçu son propre simulateur en réalité virtuelle pour parfaire son entraînement, il se lance, accompagné par le technopôle Pulseo et BGE Tec Ge Coop.

PLUS RAPIDE ET MOINS COÛTEUX

Une des principales forces de Drone Plus Services réside dans sa capacité à intervenir rapidement et efficacement, évitant échafaudages, nacelles ou gros engins trop coûteux. Le Titanx4, équipé de buses orientables, permet de pulvériser à 360 degrés sur les toits, façades ou bardages, tout en calculant sa trajectoire au millimètre près. Ce drone professionnel peut voler jusqu'à 50 mètres en restant toujours accroché au sol relié par un tuyau. « Avec la haute pression, je peux nettoyer ou pulvériser quel que soit l'endroit. Mon drone est équipé d'un lidar, une sorte de radar pour

reculer tout seul ou suivre la courbe de la toiture sans avoir besoin d'être orienté. Je lui ai aussi rajouté un double RTK, un GPS indépendant très performant. » Sa méthode de nettoyage s'avère optimale, comme en témoignent ses premières interventions réussies sur des monuments qui ont retrouvé leur éclat. « J'ai commencé par l'église de Saint-Étienne-d'Orthe, puis celle d'Angoumé et la collégiale Saint-Barthélemy de Pimbo. Aujourd'hui, je prépare le nettoyage de l'église de Rion-des-Landes qui culmine à 40 mètres. »

Bricoleur, véritable Géo Trouvetout, le pilote-entrepreneur déplore la lourdeur administrative des protocoles pour voler dans une région à 80 % située sur une zone militaire, mais explore déjà de nouvelles capacités d'évolution du drone notamment dans le domaine de l'effarouchage pour éloigner les étourneaux. ■



Nettoyage de l'église Saint-Étienne-d'Orthe

Télépilote Academy : donner des ailes aux professionnels

Lancée en 2019 à Saint-Geours-de-Maremne et Soustons par Jean-Yves Llorens, la Télépilote Academy a formé 250 pilotes tous secteurs confondus, avec une attention particulière portée à l'évolution des technologies et des réglementations.

Par Anne TAUTOU

Des géomètres aux couvreurs, en passant par les agents immobiliers, les assureurs, les collectivités, les pompiers, et même les particuliers, tous ont trouvé une opportunité dans la formation au pilotage de drone professionnel de la Télépilote Academy. Cette technologie performante attire de plus en plus d'entreprises en quête de rapidité et d'efficacité, comme le souligne Jean-Yves Llorens, télépilote et formateur : « Nous n'en sommes qu'aux prémices, mais le drone va devenir incontournable. Les entreprises l'intégreront dans l'apprentissage des métiers. Il servira au même titre qu'un GPS », affirme-t-il. Et la nouvelle réglementation, exigeant un brevet européen (CATS) depuis janvier, souligne bien cette montée en puissance.

Les formations de la Télépilote Academy, certifiées Qualiopi, rencontrent donc un vrai succès, car elles ouvrent la voie à de nombreux débouchés. « Pour les géomètres, le drone fournit des données précises en un temps record. Certains agents de collectivité ont suivi des formations pour les prises de vues ou analyser les installations de cours d'eau. J'ai même eu un berger pour localiser ses brebis. »

UN MÉTIER D'AVENIR

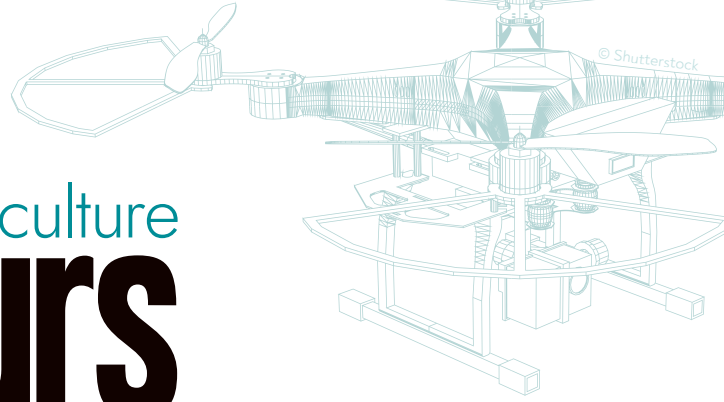
Les cours dispensés à Domolandes à Saint-Geours-de-Maremne pour la partie théorique, et à Soustons pour la pratique sont organisés sur trois ou cinq jours avec des drones Phantom 4 Pro de la marque chinoise DJI, leader du marché. Les formations couvrent la réglementation et les protocoles et consacrent 50 % du temps à la pratique. À l'issue du stage, les

élèves reçoivent une attestation de suivi, une des deux parties nécessaires pour devenir télépilote de drone professionnel. « Vous pouvez passer la première, le Certificat d'aptitude théorique de télépilote, sur internet. »

Toujours en recherche d'innovation, Jean-Yves Llorens prévoit de lancer cette année une nouvelle formation en thermographie, capitalisant sur l'intérêt croissant pour les performances énergétiques. « Le drone peut analyser les déperditions sur les fenêtres, les faitages et les toitures et apporte une plus grande précision qu'un simple diagnostic énergétique. » ■



Des formations de trois à cinq jours à Saint-Geours-de-Maremne pour la théorie et à Soustons pour la pratique



Surveillance de parcelles, inspection des pivots d'irrigation, estimation des rendements... les drones ont de multiples usages en agriculture. Depuis 2019, le lycée agricole de Dax-Oeyreluy forme ses élèves à leur pilotage.

Par Cécile AGUSTI

Agriculture Cours de pilotage à l'Agricampus 40

Prendre de la hauteur pour mieux cultiver le sol. Tel est l'intérêt des drones en agriculture. Vu du ciel, il est plus facile de suivre le développement des cultures, d'identifier les mauvaises herbes ou les maladies, de s'assurer, grâce à l'imagerie thermique, de l'absence de jeunes animaux dans les parcelles avant de lancer les moissons ou encore de vérifier le bon fonctionnement des pivots d'irrigation lorsque les maïs sont trop hauts pour s'en approcher... Mais encore faut-il savoir se servir de ces engins volants.

C'est justement ce qu'enseigne l'Agricampus 40 à ses élèves, sur le site du lycée agricole de Dax-Oeyreluy. « Depuis 2019, un module

est proposé aux étudiants de BTSa agronomie et cultures durables, BTSa analyse, conduite et stratégie des entreprises agricoles et BTSa gestion et maîtrise de l'eau », indique Nathalie Etcheverry, professeur de technologie, informatique et multimédia qui assure la formation. Une vingtaine d'étudiants passent chaque année la catégorie Open, l'ancien brevet de télépilote de loisirs, qui permet de voler à vue. Et quelques-uns (deux à six suivant les années) candidatent pour le certificat d'aptitude en catégorie spécifique.

« Elle s'adresse à des usages professionnels plus techniques. Cela peut concerner le pilotage de drones de plus de 25 kg utilisés pour la pulvérisation notamment, ou le vol en agglomération. Elle est

également obligatoire pour le vol en zones réglementées... Ce qui ne manque pas dans les Landes avec toutes les zones militaires autour de l'EAALAT (École de l'aviation légère de l'armée de terre) et des bases de Biscarrosse et de Mont-de-Marsan. »

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Depuis la rentrée de septembre, le lycée a néanmoins dû arrêter la formation pour la catégorie spécifique. « Une nouvelle réglementation européenne est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, mais les arrêtés ne sont pas encore parus en France. Toutes les formations sont en stand-by. » Selon les informations recueillies par Nathalie Etcheverry, les nouveaux examens devraient être disponibles dans le courant de l'été.

En attendant, le lycée continue de préparer ses élèves à la catégorie Open. La formation se déroule sur trois journées entre réglementation, simulation sur ordinateur, prise en main de mini-drones dans le gymnase du lycée et intervention d'entreprises professionnelles. Dès que la nouvelle formation au CATT (Certificat d'aptitude théorique de télépilote) sera ouverte, les entraînements à la manipulation de gros drones reprendront sur le site de Sabres où l'Agricampus 40 dispose de parcelles qui se prêtent à cet exercice. ■

Une vingtaine d'étudiants passent chaque année la catégorie Open, l'ancien brevet de télépilote de loisirs

© Agricampus 40



Drones, IA et pisteurs VS frelons asiatiques

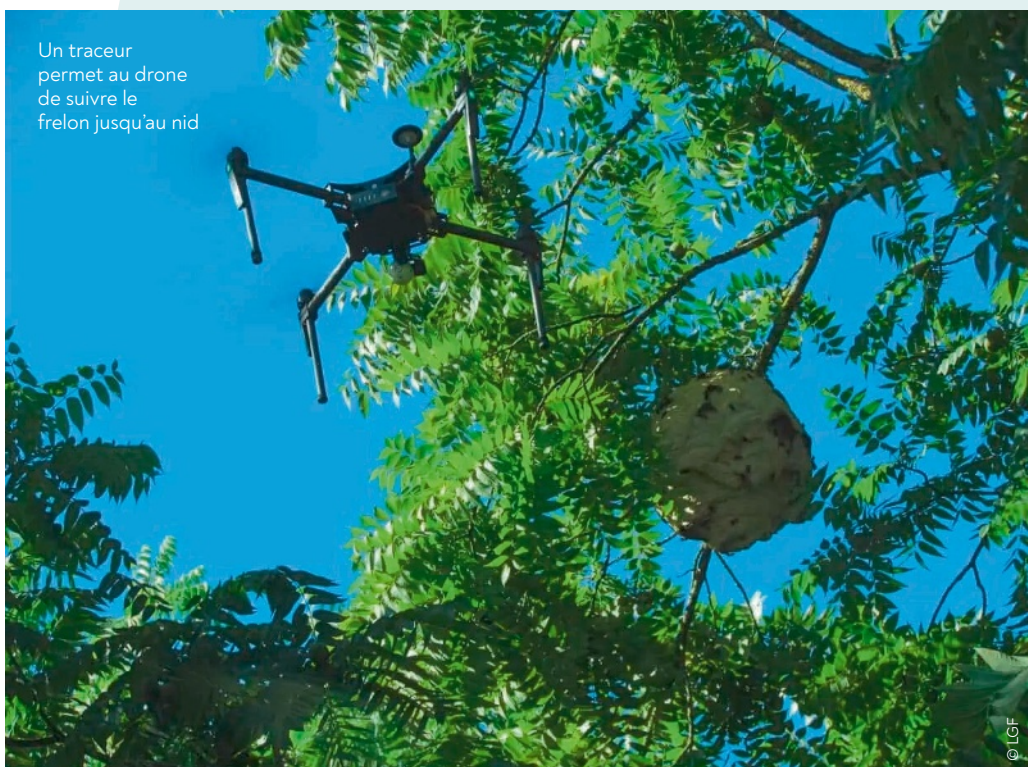
Chacun à leur manière, Bees For Life à Capbreton et Landes Guêpes Frelons depuis Toulouzette cherchent à lutter contre ces nuisibles exotiques envahissants grâce à des drones.

Par Cécile AGUSTI et Julie DUCOURAU

Détruire les colonies de frelons asiatiques, grands prédateurs d'abeilles butineuses, implique de trouver leurs nids. Or, dans la majorité des cas, ils sont dissimulés dans le feuillage des arbres. La plateforme interactive Bees For Life, une équipe de passionnés de la protection des abeilles dont le siège est situé à Capbreton, développe, depuis 2020, un projet de détection des nids dans la canopée. En partenariat avec le Laboratoire bordelais de recherche en informatique, une solution d'intelligence artificielle (IA) est en cours de déploiement.

PROBABILITÉ DE NID

Nourrie de plusieurs gigas d'images capturées par les drones de Bees For Life, l'intelligence





© Shutterstock

artificielle est désormais capable de donner un taux de probabilité de présence de nid, à partir d'une photo prise depuis la canopée. Selon le degré de suspicion, un désinsectiseur est ensuite envoyé sur place.

« Actuellement, il faut un délai de 24 à 48 heures pour réaliser le traitement des données, indique Lionel Willaert, responsable de Bees For Life. Mais à l'avenir, on espère un traitement d'images en ligne. » La solution, développée pour être la plus économique possible, est proposée au monde de l'apiculture et aux collectivités.

DRONE SUIVEUR

À Toulouzette, Étienne Roumailhac pour Landes Guêpes Frelons (LGF) a, lui, développé il y a quelques années avec Vision Scope à Mont-de-Marsan, un système de drones capable d'envoyer directement du produit détruisant la colonie, enfonçant sa perche-dard dans le nid pour y injecter de la poudre, un peu comme un « canon paintball pulvérisateur ». « Mais on était un peu bloqué par la législation, par les délais pour avoir l'autorisation de vol, par un côté un peu trop dangereux... Maintenant on fait plutôt du drone traceur de frelons », explique-t-il.

« On arrive à attraper le frelon pour lui mettre un récepteur dessus, le drone n'a plus qu'à le suivre à la trace pour voir où est le nid et on peut alors le détruire tout entier de façon classique », dit-il, y voyant « un moyen plus efficace comme on a désormais des perches qui montent très haut. On en est aux balbutiements, mais ça fonctionne bien et on devrait avoir les autorisations plus facilement », espère ce spécialiste de la lutte anti-nuisibles depuis 15 ans, qui cumule 500 à 600 interventions chaque année. ■



© Shutterstock

© Shutterstock

QUELS SURVOLS DANS LES LANDES ?

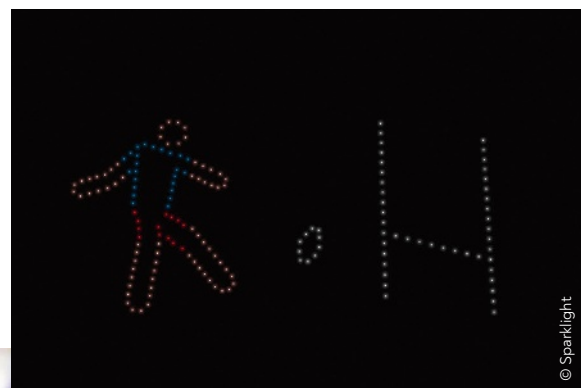
Pour l'année 2023, la préfecture des Landes a recensé 1 280 demandes d'autorisation de survol par des drones, contre 1 146 en 2022, l'usage de ces appareils est en effet aujourd'hui strictement encadré, et les contrevenants s'exposent à des sanctions en cas de violation des règles édictées selon la classe de ces aéronefs sans pilote. Selon les services de l'État dans les Landes, les plus grands volumes de demandes concernent les ventes immobilières et les suivis de chantiers de construction ou de rénovation. Viennent ensuite les surveillances réseau-études-implantation télécoms, les mariages, compétitions sportives, films-photos promotionnels pour territoires ou entreprises, les reportages photo-vidéo divers et reportages pour médias locaux, régionaux ou nationaux. Alors qu'au niveau national, des associations dénoncent cet « outil de surveillance » utilisé parfois lors de manifestations ou événements par les forces de l'ordre, la préfecture précise qu'« aucun survol n'a été réalisé en 2023 dans le département pour des actions d'ordre et de sécurité publics ». Il y a quelques années, Biscarrosse avait testé des drones pour la surveillance des plages avec capacité à lancer une bouée de sauvetage au baigneur en difficulté, mais l'expérimentation n'a pas été poursuivie.

Sparklight se met au ballet lumineux

Une centaine de drones minimum sont nécessaires pour créer des animations célestes

Le drone devient le nouveau concurrent du feu d'artifice. Mais compte tenu de son prix beaucoup plus élevé malgré une conception locale, l'artificier Sparklight qui a prévu d'agrandir ses locaux à Losse ce printemps, conseille toujours à ses clients de combiner les deux.

Par Julie DUCOURAU



Prêts au décollage



Pour obtenir « quelque chose de cohérent dans le ciel, il faut faire voler un minimum de 100 drones en même temps, c'est une logistique conséquente », explique Romain Bridoux, un des cinq associés de Sparklight. Côté tarif, pour 10 à 15 minutes de chorégraphie lumineuse millimétrée, « on a aujourd'hui du mal à descendre sous les 10 000 euros. Il y a de plus en plus de demandes des mairies notamment, mais elles n'ont pas toujours le budget nécessaire alors qu'un petit spectacle pyrotechnique peut commencer à 1 000 euros. Toutefois, les coûts sont peu à peu en train de baisser, entre formalités administratives de déclaration simplifiées et nouvelles solutions pour la conception des shows : on est ainsi passé en quelques années de deux semaines nécessaires pour la création à trois à cinq jours aujourd'hui. »

DRONES FAITS À TOULOUSE

Contrairement aux feux d'artifice importés très majoritairement de Chine, et aussi de Pologne, voire d'Italie et d'Espagne, la conception de ces spectacles drones en formes 3D dessinées dans le ciel, est très locale : « Tout est développé en France, assure le cogérant. Les drones sont fabriqués à Toulouse et les spectacles sont conçus en interne dans nos locaux à Losse ou Ambarès (Gironde). »



Romain Bridoux (à gauche) et Sylvain Fouquet ont reçu cet automne le 2^e prix lors du 2^e festival international musique et feux d'artifice à Qingxu (Chine)

Chez Sparklight, l'aventure drone a démarré fin 2020 et représente aujourd'hui entre 5 et 10 % des commandes, soit environ une dizaine de spectacles l'année passée, de Lourdes (Hautes-Pyrénées) à Lège-Cap-Ferret (Gironde), de l'Île d'Oléron (Charente-Maritime) à Mimizan. « On va essayer de développer cette activité, mais notre envie est surtout de vendre un mix, avec des drones suivis d'un bouquet de feux d'artifice pour que les gens ne perdent pas l'intensité » des bombes et fusées célestes dont les détonations magiques résonnent toujours aussi fort dans le ventre, fait valoir Romain Bridoux qui a monté l'entreprise avec Sylvain Fouquet, tous deux guidés par cette passion commune. Le duo était d'ailleurs du voyage en Chine cet automne pour le 2^e festival international de musique et feux d'artifice de Qingxu où Sparklight a remporté un prix.

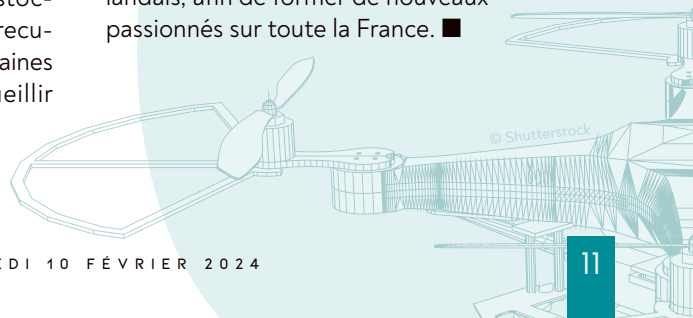
Au départ à Toulouse, la société est depuis janvier 2022 implantée à Losse dans un bâtiment de 800 à 1 000 m² de la zone d'activités du Gabardan, d'abord loué à la communauté de communes, avant d'être acheté en fin d'année dernière, avec des terrains avoisinants. « Nous avons beaucoup de clients dans les Landes et nous avons besoin d'étendre notre capacité de stockage dans des endroits assez reculés pour nos zones d'effet. Certaines collectivités ont peur d'accueillir

ce type d'entreprise mais ici, nous avons été reçus avec beaucoup de bienveillance. » Les nouveaux bâtiments qui doivent commencer à se construire au printemps, agrandiront l'espace d'environ 1 000 m² en deux phases jusqu'à l'an prochain si tout va bien.

VENTE EN LIGNE

Alors qu'en France, il ne reste qu'un seul fabricant de vrais feux d'artifice, la société ATPM à Hauteville-la-Tour (Lot-et-Garonne), l'idée de Sparklight qui s'occupe aussi de logistique-transport de signal de détresse maritime dans l'Hexagone, est également à l'avenir de fabriquer ici certains « petits produits de proximité », type pots à feu de scène et gerbes de lumière qui ne nécessitent pas trop d'investissement. Car sur le dernier bilan, entre 60 et 70 % du chiffre d'affaires de 1,6 million d'euros (tombé à 300 000 euros pendant le Covid et évoluant actuellement plutôt vers les 2 millions) relève du site internet de vente et distribution pour particuliers et professionnels (boutiques de fêtes, etc.).

Et pour asseoir ces savoir-faire, la société aux cinq salariés propose des formations d'artificiers, une à deux fois par an dans ses locaux landais, afin de former de nouveaux passionnés sur toute la France. ■



« François Morin Fromager, un métier de reconversion »

CAPBRETON · Expert dans le domaine de la finance, François Morin a laissé tomber les cotations boursières pour devenir fromager.

Par Christine LAMAISON

Passer du Dow Jones au reblochon, peut sembler pour le moins atypique. De ces aventures personnelles que l'on observe de loin, mi sceptique, mi admiratif. « C'est loin d'être banal, objecte François Morin, 46 ans, qui a ouvert son magasin Pins et fromages, le 10 novembre dernier, en plein centre de Capbreton. « J'ai fait ma formation avec une juriste et un cadre dans le marketing. 90 % des fromagers sont issus d'autres professions. C'est un métier de reconversion. » Lui a travaillé 23 années dans la région parisienne, dans le monde de la finance, avec depuis toujours, l'envie d'un projet entrepreneurial. Et puis, il y a eu le coup de foudre pour Capbreton, le Covid, et une gourmandise assumée...

UNE PREMIÈRE VIE DANS LA FINANCE

Né en Normandie, François Morin avait déjà de bonnes bases pour aimer la crème et les fromages dont cette région n'est pas avare. Mais dans sa première vie, c'est plutôt vers les chiffres purs et durs qu'il se tourne :

maîtrise de sciences économiques, DESS de finance (ex master). Las ! Il arrive sur le marché du travail en octobre 2001, soit un mois après le 11 septembre, loin d'être la période rêvée pour débiter. Il part six mois à Londres parfaire son anglais. Mais lorsqu'il revient, cela ne va toujours pas mieux sur les marchés financiers. Alors, il va gravir peu à peu tous les échelons en débutant comme contrôleur des risques, puis analyste, et enfin analyste gérant pour le groupe Natixis. Il rejoindra ensuite la société Amundi comme opérateur de marché. Il vit alors en région parisienne avec son épouse et leurs deux filles.

CAPBRETON STRATÉGIQUE

Entre-temps, la belle-famille de son témoin de mariage lui a fait découvrir Capbreton. Toutes les vacances familiales se passent désormais sur la côte aquitaine, jusqu'à l'acquisition d'une maison dans la cité portuaire, il y a six ans. « Pourquoi Capbreton ? Un de mes meilleurs amis y avait acheté une maison et je me suis demandé pourquoi. En m'y intéressant j'ai trouvé



FRANÇOIS
MORIN

Pins & Fromages

Dans la salle d'affinage
qui jouxte la fromagerie, se
côtoient Comté,
Vacherin Mont d'Or...

je n'ai aucun regret. On peut me reprocher d'être un imposteur, mais pas de ne pas avoir la volonté d'apprendre et m'améliorer. » Plusieurs mois de travaux et une surélévation plus tard, l'ancien cabinet de cardiologie a donc accouché de la fromagerie-crèmerie Pins et fromages.

DU LAIT CRU, DU BIO, DU FERMIER

« Nous avons fait le choix de nous orienter vers des fromages au lait cru dont nous sommes des ardents défenseurs et si possible – et ça va souvent de pair – vers des fromages fermiers. Toutes les régions sont représentées. J'aime tous les fromages et nous essayons d'offrir une grande diversité. » Il privilégie autant qu'il le peut la proximité avec tous les éleveurs et producteurs à qui il voue le plus grand respect. « Ce sont eux qui font le métier le plus dur. Une salle d'affinage qui donne sur la rue, offrant au regard des passants des rangées de belles tommes dorées, jouxte la boutique et ses vitrines alléchantes. S'y côtoient les valeurs sûres que sont le Comté, le Vacherin Mont d'Or, en ce moment les fromages à raclette et ses chouchous à découvrir, comme le Soumaintrain de Bourgogne ou la Manigodine de Savoie. Dans un placard vitré, on trouve aussi des produits de crèmerie, des yaourts et du lait en bouteilles venant notamment de la ferme de Castets qui travaille en bio.

« Les retours sont très encourageants. Nous avons reçu un très bel accueil. Les gens reviennent. Pour la plupart des Capbretonnais. La viabilité passait par là. Nous ne voulions pas faire une boutique touristique seulement consacrée aux fromages de la région, mais nous implanter comme fromager traditionnel. Pour les fêtes, nous avons eu une centaine de clients par jour et nous avons un gros flux les jours de marché. En homme de chiffres qu'il reste, il regardera si la courbe des résultats est conforme au business plan établi au moment de finaliser son projet. Le bouche-à-oreille fera le reste. Reste encore à améliorer la signalétique. Une artiste va peindre le logo sur le mur pignon à l'extérieur. Il n'y aura plus aucune raison pour ne pas céder à la tentation. ■

que la ville offrait un positionnement stratégique idéal en matière de cadre de vie, d'environnement, d'offre éducative et de soins. » Quant à changer de vie...

« Le tournant a été le Covid à un moment aussi où j'étais un peu lassé d'un système de prise de décisions pyramidal, mais j'ai toujours eu envie d'un projet entrepreneurial. J'ai longtemps cherché quoi. J'épluchais, les faillites, les liquidations, les reprises d'entreprise. À la base, mon premier souhait était de m'éloigner de tout ce qui était alimentaire, car mes parents travaillaient dans l'agroalimentaire et je savais que c'était très contraignant. Mais comme je suis gourmand, j'ai eu tendance à revenir vers ça et lorsque j'ai fait mon autobilan, le fromage est devenu une évidence. Ce qui a tout accéléré, c'est ce bâtiment qui était à vendre à Capbreton.

AMBIANCE DE VILLAGE

Un bâtiment situé au pied de la mairie, dans la petite rue Madeleine-Castaings, entre un magasin bio et une bonne boulangerie, dans un quartier qui sert de trait d'union entre la place de l'Hôtel-de-ville, la rue piétonne et le marché. « Il y règne une ambiance et une vie de village. »

Après avoir obtenu une rupture conventionnelle, François Morin entreprend une formation auprès de la Fédération française des fromagers et le centre de formation des professionnels du lait. Une centaine d'heures à laquelle il ajoute une formation d'affinage, effectuant de nombreux stages. Il avoue que revenir « à l'école » à son âge n'a pas été facile et qu'il ressent parfois le complexe de l'imposteur. « J'ai toujours des doutes. Avant, j'étais un expert dans mon métier. Mais

Enseignement supérieur **L'Ensam** **s'installe à Dax**

L'École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam) vient d'officialiser son installation à la rentrée prochaine sur le campus du Grand Dax pour un bachelor performance industrielle, adapté aux besoins des entreprises. D'autres suivront en Nouvelle-Aquitaine.

Par Julie DUCOURAU

Après le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) déjà présent dans la cité thermale avec plusieurs formations (dont un prochain diplôme d'ingénierie dans les métiers de l'eau et de la prévention des risques écosystémiques, et un master marketing digital), l'Ensam de Bordeaux débarque, dans quelques mois, dans les locaux du campus du Grand Dax, près de la gare, se partageant les équipements avec Campus Landes de la chambre de commerce et d'industrie qui proposera, de son côté, une formation tourisme avec Excelia Tourism School [LAL n° 4077 du 26 août 2023].

C'est pour l'Ensam le début d'une stratégie régionale avec l'ouverture d'une dizaine de sites de ce type d'ici trois ans en Nouvelle-Aquitaine, dont, dès 2024, Niort (Deux-Sèvres) et Bergerac (Dordogne). « Nous voulons créer un réseau de mini-sites tiers-lieux, avec des promotions familiales de 15 à 20 élèves. Nous sommes sur les enjeux de l'industrie du futur, il s'agit de préparer les talents dont les entreprises du territoire ont besoin, avec comme problématiques : l'attractivité des territoires intermédiaires, et la création très tôt de liens forts entre étudiants et entreprises », expliquent Jean-Benoît Kopp et Coline Moal Vignon qui portent à l'Ensam Bordeaux ce projet Bachelor en territoire.

UNE MINI-USINE 4.0

Le diplôme reconnu de bachelor performance industrielle bientôt dispensé à Dax et qui tourne déjà sur Bordeaux et Châlons-en-Champagne (Marne), sera accessible en formation initiale et en apprentissage. L'établissement se dit soucieux de proposer ces deux types de formations, en école pour certains élèves ayant notamment des problèmes de maturité, et en alternance pour pousser à investir l'entreprise en étant, de plus, rémunéré. La troisième année sera, elle, forcément en apprentissage.

“ Il ne s'agit pas de former des théoriciens des sciences, mais des gens capables d'agir en entreprise ”

Côté modalités, c'est une pédagogie par projet qui est privilégiée. « Une mini-usine 4.0 pour expérimenter sera installée du côté du technopôle Pulseo sur 400 m², en face de nos locaux : les étudiants passeront leur temps à installer des productions comme dans une vraie usine. Après, par exemple, un cours théorique d'automatique le matin, l'après-midi pourra être dédié à l'installation d'un mini-robot sur la ligne d'assemblage. Il ne s'agit pas d'en faire des théoriciens des sciences, mais des gens capables d'agir en entreprise », détaillent les responsables.

Les étudiants dacquois auront aussi accès à des experts de haut vol par des cours à distance supplémentaires, et se déplaceront environ quatre semaines par an à l'Ensam Bordeaux, cœur de réacteur du réseau, pour bénéficier d'autres équipements high-tech comme de vraies machines de laboratoires qui ne pourront pas être disposées dans chaque succursale. « Avec, soulignent les professeurs, l'idée de créer ainsi un bel esprit de promo et d'école. »

DES RENTRÉES DÉCALÉES

Autre nouveauté, des rentrées décalées seront proposées. « En postbac, beaucoup de jeunes échouent rapidement, de 10 000 à 15 000 étudiants en Nouvelle-Aquitaine se retrouvent sur le carreau en décembre à cause d'erreurs de parcours notamment, explique-t-on à l'Ensam. Au lieu de leur faire perdre une année, nous allons leur proposer une rentrée en janvier-février, avec des modalités de découverte. Si les élèves accrochent, ils auront un parcours « booster » pour les meilleurs, histoire de ne pas perdre une année ; ou une demi-année de renforcement pour ceux qui en auront besoin, tout en recherchant une entreprise d'accueil pour l'année suivante et ainsi se remettre sur de bons rails. » ■



Un cours théorique d'automatique le matin pourra être suivi l'après-midi par l'installation d'un mini-robot sur la ligne d'assemblage

Ensam



Mont-de-Marsan qui dispose d'une cité judiciaire flambant neuve doit maintenant renouveler ses chefs de juridiction



Tribunaux landais **Activité en hausse**

Les audiences solennelles de rentrée des tribunaux judiciaires de Mont-de-Marsan et de Dax se sont toutes deux tenues, le 31 janvier dernier. L'occasion de dresser un inventaire des points communs et des différences d'un ressort à l'autre.

Par Hubert RAFFINI

L'audience solennelle de rentrée de la cité thermale a eu lieu le matin. Celle de la ville aux trois rivières a suivi l'après-midi. Au chapitre des points communs : une activité en pleine expansion avec des moyens qui stagnent. « Si je devais choisir un mot pour résumer notre activité 2023, a déclaré Laure Vuitton, la présidente du tribunal de Dax, en préambule de son discours, ce serait augmentation. » On constate, par exemple, une hausse de 18 % des affaires hors et après divorce. Pour le contentieux civil général, on relève,



À Dax, une partie des services doit déménager dès cette année dans de nouveaux locaux, face à la gare



tout comme en 2022, une augmentation de près de 12 % du nombre d'affaires nouvelles, et de 14 % pour les référés. Le pôle proximité enregistre, lui aussi, une augmentation d'activité de près de 7 % tandis que le nombre de mesures de tutelle reste particulièrement élevé avec plus de 2 540 mesures suivies par un seul magistrat. L'activité du juge des enfants dépasse aujourd'hui les 800 mesures en assistance éducative représentant 1 386 mineurs suivis. Mais, l'augmentation

la plus importante est celle de l'activité pénale des juges des enfants qui enregistre une hausse de 103 %.

ACTIVITÉ PÉNALE TRÈS POUSSÉE

Entre 2021 et 2023, l'activité du juge d'instruction enregistre une hausse de 95 % du nombre d'ouvertures d'informations, passant de 22 en 2021 à 43 en 2023, avec 57 % de dossiers criminels. Enfin, l'activité du juge d'application des peines fait état d'une hausse de 25 % du nombre de saisines, tout comme celle du juge des libertés et de la détention qui a rendu le double d'ordonnances par rapport à 2022. Et quelques instants avant, Benoît Fontaine, le procureur de Dax, avait lui aussi parlé « d'activité pénale très poussée » avec 14 737 « faits constatés », soit 1 300 de plus qu'en 2022. Il avait également mis l'accent sur la multiplication des stages de participation citoyenne, « même si les justiciables préfèrent souvent payer, plutôt que de donner six heures à une collectivité. »

Même constat, pour Anne Lespy-Labaylette qui assure l'intérim de la présidence du tribunal de

Mont-de-Marsan après le départ de Guillaume Cotellet, désormais premier juge d'instruction au tribunal de Bordeaux.

Dans cette logique, Olivier Janson, qui a annoncé qu'en juillet prochain il arriverait au terme de la période maximale de sept ans pour un poste de procureur, a souligné, par exemple, qu'en 2023 le nombre de gardes à vue a dépassé pour la première fois la barre des 1 000. Soit une augmentation, là encore, de 60 % en cinq ans.

LA PLACE DES GREFFIERS

Des chiffres, à Mont-de-Marsan comme à Dax, qui ont été accompagnés de remarques sur « la qualité de la réponse pénale, malgré tout, grâce à l'implication de tous et notamment des greffiers ». Ceux-ci avaient déclaré le 21 septembre 2023 comme journée Justice morte, pour dénoncer leurs conditions de travail. « Nous avons alors porté leur voix afin de rappeler publiquement l'importance de leur statut et surtout de leur place au sein de nos juridictions... Nous sommes une équipe et nous ne pouvons fonctionner sans eux », a indiqué Laure Vuitton.

UNE CITÉ JUDICIAIRE À DAX

Au chapitre des différences, Mont-de-Marsan qui dispose d'une cité judiciaire flambant neuve doit maintenant renouveler ses chefs de juridiction. Dax, qui, selon sa présidente, « n'attend pas que les orages passent, mais apprend à danser sous la pluie », doit régler un problème d'espace. Une partie des services doit déménager dès cette année dans de nouveaux locaux, face à la gare. Et sur le long terme, un projet de construction d'une nouvelle cité judiciaire est espéré. Tout le monde croise les doigts pour qu'il ne s'écoule pas 40 ans entre le constat de manque et le ruban tricolore de l'inauguration, comme cela a été le cas à Mont-de-Marsan. ■

Tourisme Des start-up pour voyager autrement



© Shutterstock

L'incubateur TiPi 535 lance son appel à candidatures pour sa troisième promotion. Les start-ups innovantes dans le secteur du tourisme en Nouvelle-Aquitaine sont invitées à déposer leur candidature jusqu'au 18 février 2024.

Par Vincent ROUSSET

C'est en octobre 2021, en pleine période Covid et d'interrogations métaphysiques sur l'avenir du monde que Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine, Unitec, La Rochelle Technopole et Technopole Hélioparc ont conjointement créé l'incubateur tourisme TiPi 535. L'objectif initial était d'accompagner dans leur développement des start-ups reconnues pour le caractère innovant de leur produit ou service

et leur contribution à l'activité touristique de la région. Chaque promotion compte 10 porteurs de projet maximum répartis entre Bordeaux, La Rochelle, Pau, et, désormais, Poitiers avec l'arrivée du partenaire incubateur Néoloji Technopole.

ACCOMPAGNEMENT SECTORIEL UNIQUE EN FRANCE

Son nom, « TiPi 535 » pour « Tourisme Innovant & Projets Inspirants », est un clin d'œil à l'hébergement. 535 étant la somme des numéros de département de la Nouvelle-Aquitaine. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement d'un an : un accompagnement individuel à l'entrepreneuriat dispensé par une des quatre technopoles partenaires (Unitec, La Rochelle Technopole, Hélioparc, Néoloji) ; un accompagnement collectif sectoriel unique en France dispensé par le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires. En 2023, six start-ups du tourisme ont fait partie de la seconde promotion d'incubés via TiPi 535 : Roza, Explorissima, Dans les valises de Stef, Liva, Dipongo et Sit&Eat.

CITÉ DU VIN, SEMITOUR PÉRIGORD...

Les porteurs de projets innovants sont appelés à candidater avant le 18 février 2024. Tous les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante : bonjour@tourismelab.fr Les entreprises lauréates choisies à la suite des différentes phases de sélection commenceront, leur parcours d'accompagnement le 27 mars 2024 lors de leur première session collective. Les partenaires qui ont soutenu les deux premières promotions de l'Incubateur Tourisme et qui renouvellent leur engagement pour cette troisième année sont La Cité du Vin, Siblu Villages et SCNF Voyageurs TER Nouvelle-Aquitaine et cette année la Semitour Périgord, gestionnaire de plusieurs sites touristiques en Dordogne dont le site emblématique des grottes de Lascaux. ■

Nouvelle-Aquitaine **LES PRIORITÉS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES POUR 2024**

Delphine Sabatey, présidente du Conseil de l'Ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine, a adressé ses vœux à ses confrères et partenaires pour l'année 2024. « L'année 2023 a été chahutée, avec notamment la tentative de mise en place du guichet unique et une tentative de cyberattaque », a-t-elle commenté. Et de définir les trois priorités qui occuperont la profession pour l'année à venir : l'accompagnement numérique (des cabinets et des clients), la responsabilité sociétale des entreprises et la prévention des difficultés. En préambule de ces vœux, l'institut Sofos, think tank créé par l'Ordre des experts-comptables, a présenté une enquête sur la situation du marché de l'immobilier en Nouvelle-Aquitaine. L'institut y propose un plan Marshall comprenant 20 mesures destinées à relancer le secteur.



**DELPHINE
SABATEY**

Présidente du Conseil de
l'Ordre des experts-comptables
de Nouvelle-Aquitaine

© Atelier Gallien



© Edelweiss Air

Aéroport de Biarritz **DAVANTAGE DE VOLS POUR ZURICH**

Lancée au printemps 2023 par la compagnie aérienne suisse Edelweiss Air, la ligne Biarritz-Zurich devrait être renforcée pour la prochaine saison d'été. Du 30 juin au 8 septembre 2023, l'aéroport de Biarritz-Pays basque a accueilli deux vols par semaine au départ de Zurich-Kloten. Chaque mardi et chaque vendredi, un Airbus A320 de 174 places assurait l'aller-retour. En 2024, cette liaison aérienne devrait être reconduite avec les mêmes jours de vols mais aussi prolongée sur l'intégralité des mois de juin et septembre. À noter que l'aéroport de Biarritz-Pays basque dispose d'une autre liaison estivale avec la Suisse via les compagnies Air France et Swiss Air qui desservent Genève.



Carnet

Frédéric Bouyssi est le nouveau directeur territorial de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine Landes. Avec un brevet de maîtrise en pâtisserie, un master 2 en métiers de la formation en économie et gestion (spécialisation en e-learning) obtenu à l'université Rennes 1, et un master 2 en management de la transformation de l'action publique à Sciences Po Bordeaux, le parcours de ce Landais d'adoption mêle expériences de terrain et consolidation théorique. Frédéric Bouyssi a commencé sa carrière en septembre 1987 dans les pâtisseries artisanales en qualité d'apprenti puis d'ouvrier pour atteindre le poste de chef de production en pâtisserie jusqu'en février 1997 où il rejoint le centre de formation de Mont-de-Marsan comme professeur en pâtisserie. En 2018, il devient responsable d'unité administrative et pédagogique au CFA. Directeur du centre de formation de la CMA depuis octobre 2020, il a assuré la transformation des services de l'établissement, dans le cadre de la réforme de l'apprentissage de 2018 qui a contribué à une augmentation de plus de 20 % des effectifs au cours des trois dernières années.

© CMA NA Landes



Travailleurs handicapés

LE DÉPARTEMENT DES LANDES VISE UN TAUX D'EMPLOI DE 9 %

Alors que la loi fixe l'obligation d'employer au minimum 6 % de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés, le département emploie, sur un effectif total de 1 956 personnes, 8,8 % d'agents en situation de handicap (données 2021), soit 176 personnes (85 hommes, 91 femmes), dont 58 aux Jardins de Nonères à Mont-de-Marsan. Par la convention signée le 30 janvier dernier avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour 2023-2025, la collectivité territoriale vise un taux d'emploi de 9 % en 2025. Cette convention implique également un engagement de 280 000 euros pour le département et de 262 000 euros pour le FIPHFP (financé par la Banque des territoires), destiné à couvrir les besoins liés à des aménagements de poste (achat de matériel, par exemple), à la formation, l'apprentissage...



Entreprise TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE LANDAISE

Les trophées de l'économie landaise reviennent le 27 mars prochain. L'événement organisé par la chambre de commerce et d'industrie à l'Atrium de Dax braquera les projecteurs sur 24 entreprises aux parcours, innovations ou performances remarquables avant d'attribuer les récompenses dans sept catégories différentes : « jeune pousse », « coup de cœur », « concept », « croissance investissement et développement », « écoresponsable », « spot touristique » ou « made in Landes ».

Environnement UNE PREMIÈRE ZONE DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le Sitcom Côte Sud ouvre une zone dédiée au réemploi de nouvelle génération à la déchetterie de Saint-Martin-de-Seignanx. Scindé en deux espaces, le premier est destiné à Emmaüs pour le don traditionnel d'objets en bon état et le second, c'est une première, au réemploi de matériaux de construction en bon état. Ainsi, les particuliers comme les artisans peuvent y déposer tout type d'équipements (sanitaire, carrelage et faïence, plaques de plâtre, bois massif et panneaux mélaminés, quincaillerie et équipements d'électricité, peinture et lasures). Ces dons seront ensuite récupérés par l'association des Compagnons bâtisseurs sur leur plateforme Soli'Bât afin de les attribuer sous conditions aux familles demandeuses. Le Sitcom Côte Sud devrait bientôt ouvrir d'autres points dans les déchetteries du territoire.



Les PME de l'agroalimentaire face à un « mur d'investissements »

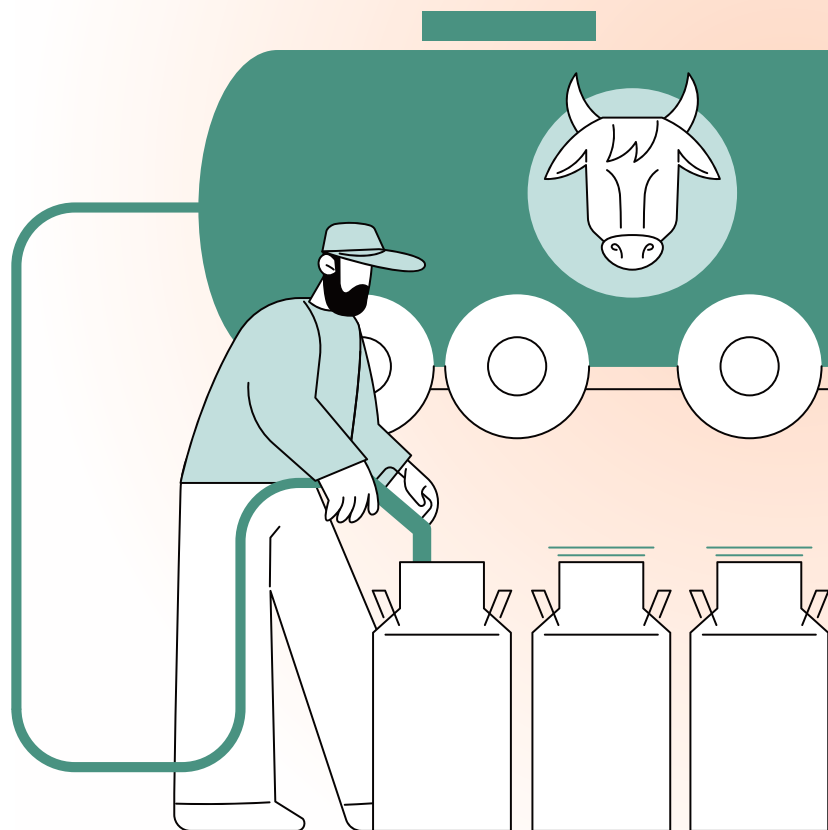
ENTREPRISES · Les PME et ETI de l'agroalimentaire vont-elles supporter la crise ? L'Adepale, l'une des fédérations professionnelles qui les regroupe, pointe les fragilités de ces 3 000 entreprises qui contribuent à l'emploi en milieu rural.

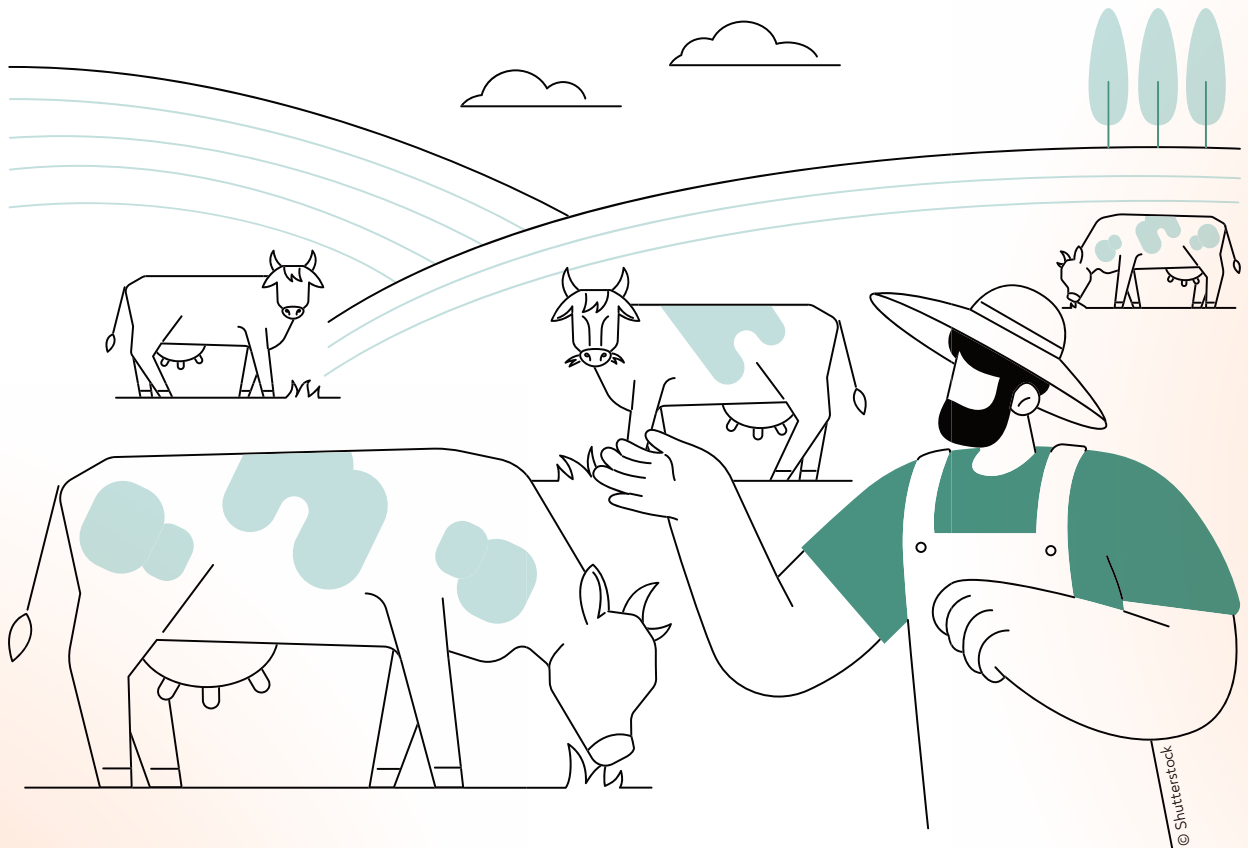
Par Anne DAUBRÉE

L'agroalimentaire, fierté française, subit les contrecoups de la crise et ses PME et ETI connaissent de nombreuses difficultés. C'est ce qu'a révélé une étude sur ces entreprises publiée par l'Adepale, l'une des principales fédérations professionnelles représentant des PME et ETI transformatrices des filières agricoles et aquatiques, ce mois de novembre 2023. L'étude a été réalisée à l'automne par le cabinet de conseil en stratégie Roland Berger. Au total, les 3 000 PME et ETI du secteur représentent un chiffre d'affaires de 112 milliards d'euros, soit 57 % du marché. Mais celui-ci est fragile : depuis 2010, la production des entreprises alimentaires françaises a été moins dynamique que celle de ses concurrents européens, entraînant une diminution de sa part dans la production européenne d'aliments transformés (de 18,1 % en 2011 à 17,4 % en 2018).

DES DIFFICULTÉS DE FINANCEMENT

Par ailleurs, dans l'Hexagone, la très forte concentration de la grande distribution (avec huit enseignes qui pèsent pour plus de neuf dixièmes du marché) représente un





véritable défi pour les PME. Ces dernières ne parviennent pas à répercuter les hausses de coûts de production à leurs clients. Avec, pour conséquence directe, une dégradation de leurs marges. Cette situation ne fait qu'aggraver la situation financière des PME qui comporte déjà plusieurs handicaps. Leur taux d'endettement est supérieur de 2 à 3 points par rapport à celui des grands groupes. Elles ont aussi un accès plus limité au capital. Quant à leur taux d'autofinancement, il est, lui aussi, inférieur à celui des grandes entreprises (de 2,5 à 5 fois). Au total, en raison de ces difficultés de financement, « ces entreprises ont du mal à atteindre des masses critiques, les empêchant ainsi de rivaliser sur le plan technique et technologique avec les grandes entreprises », estiment les analystes.

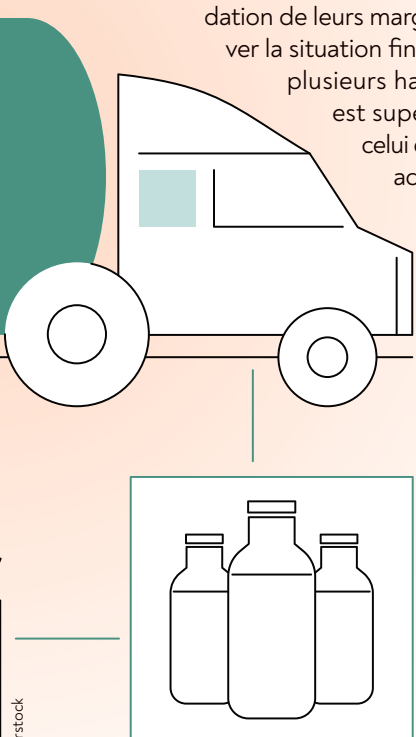
UN DÉFI À HAUTEUR DE 15 MILLIARDS D'EUROS

Pire, aujourd'hui, les PME et ETI de l'agroalimentaire font face à « mur d'investissements », selon l'étude. Ils devraient tripler pour

atteindre un montant d'une quinzaine de milliards d'euros d'ici 2050, afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie nationale bas-carbone. Autre difficulté encore, soulignée par les experts : le manque d'attractivité des métiers de la transformation alimentaire et les difficultés de recrutement qui en résultent. Le problème n'a fait que s'amplifier ces dernières années, au point de devenir prioritaire en 2023. Aujourd'hui, 62 % des projets de recrutement dans le secteur sont qualifiés de « difficiles », soit près du double par rapport à 2014 (32 %).

286 000 SALARIÉS DIRECTS

Mais au-delà de ces fragilités, l'étude souligne l'importance du rôle joué par ces entreprises dans l'économie, notamment en ce qui concerne l'emploi : elles emploient directement quelque 286 000 salariés, souvent dans les zones rurales. S'y ajoutent 232 000 emplois indirects et 59 000 emplois induits. D'après le cabinet Roland Berger, ces sociétés contribueraient deux fois plus à l'emploi que celles de l'industrie automobile. Par ailleurs, elles auraient également un rôle positif dans les transitions sociétales et écologiques. Ainsi, elles ont été pionnières dans l'adoption du Nutri-Score, étiquetage facilitant la compréhension des qualités nutritionnelles des produits. Dès 2017, sur 33 entreprises engagées dans cette démarche, huit sur 10 étaient des PME ou des ETI. ■



E-mail : contact@annonces-landaises.com - Plateforme : [annoncelegale.annonces-landaises.com](https://www.annoncelegale.annonces-landaises.com)

Les ANNONCES LANDAISES, magazine d'informations économiques habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes. Le site [annonces-landaises.com](https://www.annonces-landaises.com) est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département des Landes.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

VENTES AUX ENCHÈRES

Maître Zeldia GRIMAUD
Avocat au barreau de Mont-de-Marsan
326 Chemin du Baradé 40000 Mont-de-Marsan
Tél. 06.62.03.64.83
avocat@zeldagrimald.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan
Siégeant dans la salle habituelle de ses audiences au Palais de Justice de ladite ville
Cité judiciaire, 249 avenue du Colonel Rozanoff

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION AVEC DEUX DÉPENDANCES ET PISCINE

COMMUNE DE SAINT-SEVER (40500)

5003 Route de Tartas, 5 Avenue de l'Océan
Située sur les parcelles cadastrées Section AB n° 26 et 27
d'une contenance totale de 01 ha 13 a 29 ca

MISE À PRIX : 250 000 €

Au plus offrant et dernier enchérisseur

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 14 MARS 2024 A 14 H 30

Visite assurée le jeudi 29 février 2024 de 14 h à 15 h par la SCP COUCHOT-
MOUYEN Commissaire de Justice à Dax

Qu'aux requête, poursuites et diligences du TRÉSOR PUBLIC représenté par le comptable responsable du Pôle Recouvrement Spécialisé de Corse du Sud, domicilié au Pôle de Recouvrement spécialisé de Corse du Sud, 6 Parc Cunéo d'Ornano BP 409 à 20195 Ajaccio Cedex, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat Maître Zeldia GRIMAUD, avocat au barreau de Mont-de-Marsan y demeurant 326 Chemin du Baradé 40000 Mont-de-Marsan, lequel se constitue sur la présente poursuite,

Il sera procédé le jeudi 14 mars 2024 à 14 h 30 en l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, au Palais de Justice de ladite ville, Cité judiciaire, 249 avenue du Colonel Rozanoff à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens suivants :

DÉSIGNATION : Sur la Commune de Saint-Sever (40500) une propriété située 5003 Route de Tartas, 5 Avenue de l'Océan, sur les parcelles cadastrées Section AB n° 26 et 27 d'une contenance 01 ha 13 a 29 ca, comprenant une maison à usage d'habitation composée au rez de chaussée d'une entrée, salon-séjour, salle à manger, cuisine, arrière-cuisine, cellier, WC, bureau ; au 1^{er} étage : 5 chambres, 2 salles d'eau et une salle de bain, WC ; au 2^{ème} étage : 3 chambres et une grande pièce, ainsi que deux dépendances, jardin et piscine. Bien actuellement occupé.

MISE À PRIX : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Mont de Marsan par Maître Zeldia GRIMAUD, avocat au barreau de Mont-de-Marsan, et dont il peut être pris connaissance audit greffe et au Cabinet de l'avocat poursuivant, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS..... 250.000 €

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à Mont-de-Marsan le 16 Janvier 2024

Maître Zeldia GRIMAUD

L24AL00702

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



ASA de DFCI de BISCARROSSE



MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

Acheteur :

ASA de DFCI de BISCARROSSE
Représentée par M. CHRISTOPHE BELLIARD, Président

Objet du Marché : BISCARROSSE - Forêt Usagère : P150 Petit étang, P152 Marais, Reidge nord, P154 Tedouze, Hournaou Ouest, P151 Trappe

Cahier des Charges n° : MAPA 2024 - 05

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 26/07/2024

Date limite de réception des offres : le 23/02/2024 à 12 h

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landepublic.org> et <https://www.dfciaquaine.fr>, Rubriques «Appels d'offres»

Où auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.com

Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landepublic.org>.

La signature électronique n'est pas demandée.

Date d'envoi à la publication : le 31/01/2024

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne
L24AL00556

LES ANNONCES LANDAISES SONT
HABILITÉES DANS LE DÉPARTEMENT 40

NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT
VOS ANNONCES LÉGALES
SUR TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT



PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLUI-H

Par arrêté du 31 Janvier 2024, le Président de la Communauté de Communes du Pays Morcenais a prescrit la modification n°1 du PLUI-H. Cette procédure porte principalement sur :

- L'évolution de zonages au sein des zones urbaines pour prendre en compte l'occupation réelle ou à venir des sols,
- L'évolution de quelques orientations d'aménagement et de programmation (OAP) afin de les rendre plus opérationnelles, en supprimer du fait d'enjeux environnementaux trop importants, et en créer pour permettre la réalisation d'opérations ciblées de revitalisation de centre-bourg relevant d'un plan de référence
- L'identification de bâtiments pouvant changer de destination,
- L'extension d'une zone naturelle à vocation touristique,
- La suppression de secteurs à urbaniser à long terme à vocation touristique,
- La création d'un emplacement réservé pour réalisation d'une piste cyclable,
- Et actualiser le règlement écrit afin d'en préciser, modifier et compléter certaines dispositions.

Conformément à l'article R153-21 du code de l'urbanisme, cet arrêté est affiché pendant un mois au siège de la Communauté de communes du Pays Morcenais et dans les mairies des 6 communes membres.

L24AL00695

APPEL D'OFFRES

CARZEN PONSON (40400)
3581 route de Bégaar, Lieudit Cazareils
Proche de Tartas

Grand terrain comprenant divers bâtiments dont un bâtiment principal de 60 m² environ et un bâtiment annexe de 30 m² environ.

Zone naturelle : possibilité de réhabilitation et agrandissement des bâtiments apparaissant au cadastre

Très encombré

L'ensemble est cadastré section D n°195, 196 et 197 sur la commune de CARZEN PONSON et section C n°41 sur la commune de BEGAAR pour un total de 3 970 m².

A rénover ou à démolir.

Classe énergie et classe climat : Non soumis

Prix de présentation : 15 000 € (Honoraires de négociation de 10% € TTC et frais de mise en vente, charge vendeur inclus)

Visites libres

Me Sandie LARRERE, notaire

Renseignements : 07 61 76 18 99

www.immobilier.notaires.fr

Date limite de réception des offres d'achat fixée au 28 février à 16 h 00

Séance d'ouverture des enveloppes le 1^{er} mars en l'étude de Me LARRERE, notaire à Mugron.

L24AL00659



Prescription de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité (DPMEC) n°1 du PLU de Lagrange

Par arrêté en date du 01 Février 2024, le Président de la CCLA a prescrit la DPMEC n°1 du PLU de Lagrange afin de permettre la requalification de l'entrée de ville de la commune de Lagrange par la création d'un véritable bourg à proximité immédiate de la mairie.

Conformément à l'article R153-21 du code de l'urbanisme, cet arrêté est affiché pendant un mois au siège de la Communauté de Communes à Roquefort et dans la mairie de Lagrange.

L24AL00638

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître d'Ouvrage :

COMMUNE DE TOULOUZETTE

Mode de passation : Procédure Adaptée en application de l'article R 2123-1 1° du Code de la Commande Publique

Objet du marché : Projet de dépose et de remplacement de la couverture des arènes 40250 Toulouzette

Les travaux sont répartis en 3 lots :

- 1 : Désamiantage - Couverture
- 2 : Electricité
- 3 : Peinture extérieure

Délai d'exécution des travaux : six mois (ce délai comprend la période de préparation de 1 mois)

Début des travaux : 15 avril 2024

Date limite de réception des offres : 4 mars 2024 à 12 h

Pièces à produire par les candidats :

- Attestation d'assurances responsabilité civile et garantie décennale
- Attestation de régularité fiscale et sociale et toutes les pièces obligatoires
- Mémoire technique, références et moyens de l'entreprise
- Planning des travaux accepté et signé par l'entreprise

Critères de jugement des offres :

- Prix des prestations : pondération 45 %
- Références, mémoire technique, moyens et dispositions de sécurité de l'entreprise : pondération 35 %
- Engagement sur les délais fixés par le Maître d'Ouvrage : pondération 20 %

Conditions d'obtention du dossier de consultation et modalités de transmission des plis : Obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation : <https://demat-ampa.fr>

Date d'envoi de l'avis à la publication : 8 février 2024

L24AL00513

LES ANNONCES
Landaises

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 30 € TTC 1 AN = 50 € TTC 2 ANS = 79 € TTC

WEB

6 MOIS = 18 € TTC 1 AN = 29 € TTC 2 ANS = 44 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES 12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : **LILIANE DORRER**

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03



ASA de DFCI de YCHOUX



MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

Acheteur :

ASA de DFCI de YCHOUX
Représentée par M. VINCENT CASTAGNEDE, Président

Objet du Marché : YCHOUX - Perrie, Mallet, Ball Trapp

Cahier des Charges n° : MAPA 2024 - 04

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 26/07/2024

Date limite de réception des offres : le 23/02/2024 à 12 h

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landespublic.org> et <https://www.dfcilandes.fr>, Rubriques «Appels d'offres»Ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.comModalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>.

La signature électronique n'est pas demandée.

Date d'envoi à la publication : le 31/01/2024

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

L24AL00557



ASA de DFCI de PONTONX SUR L'ADOUR BÉGAAR



MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

Acheteur :

ASA de DFCI de PONTONX-SUR-L'ADOUR BÉGAAR
Représentée par M. HENRI NAPIAS, Président

Objet du Marché : PONTONX/BÉGAAR - «Piste de Ballambits, forage de Mongrand». Mise à niveau opérationnel de 2670 ml de piste forestière et création d'un point d'eau DFCI

Cahier des Charges n° : MAPA 2024 - 02

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 26/07/2024

Date limite de réception des offres : le 23/02/2024 à 12h.

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %)

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landespublic.org> et <https://www.dfcilandes.fr>, Rubriques «Appels d'offres»Ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.comModalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>.

La signature électronique n'est pas demandée.

Date d'envoi à la publication : le 30/01/2024

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

L24AL00541



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à une demande de défrichement d'environ 51 hectares pour un projet d'extension et d'exploitation d'une carrière sur la commune de Meilhan
Demandeur : SAS CMGO Représentée par Monsieur Fabien CANTIE Avenue Charles Lindbergh 33700 MérignacUne enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique, durant 32 jours consécutifs, du **samedi 3 février 2024 à 09 h au mardi 5 mars 2024 à 17 h 30**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

Monsieur Eric LOPEZ a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Philippe PERONNE en qualité de suppléant, par décision n° E23000092/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 14 novembre 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- Sur support papier : à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 08 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi (ouvert le premier du mois) de 09 h 00 à 12 h 00 ;

- Sur un poste informatique : à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du samedi 3 février 2024 à 09 h 00 au mardi 5 mars 2024 à 17 h 30, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique ;

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique 164 rue Robert Félix 40400 Meilhan ;

- Transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le mardi 5 mars 2024 à 17h30. Elles devront porter la mention : «à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Défrichement MEILHAN)».Monsieur Eric LOPEZ recevra le public à la mairie de Meilhan aux dates et heures suivantes : **Samedi 3 février 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 - Vendredi 16 février 2024 de 09 h 30 à 12 h 30 - Mardi 5 mars 2024 de 14 h 30 à 17 h 30**.Toute information sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, la SAS CMGO, Madame CALESTREME Marie Avenue Charles Lindbergh 33700 Mérignac - 05 58 44 76 47 - marie.calestrete@colas.com.

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Madame la préfète des Landes son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Copies du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur seront déposées à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23AL06317

CONSTITUTIONS

Cabinet JL DEKENS
CONSULTANTS - TJSO
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 1^{er} février 2024, il a été institué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SOCIETE NOUVELLE LESTREMAU-GUITTARD

Capital : 5.000 Euros

Siège social : 1153 rue de la Ferme de Larrouquère 40000 Mont-de-Marsan

Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger l'activité de peinture, bâtiment, vitrerie, revêtements, isolation par l'extérieur

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Présidente : Madame Nelly KARRER demeurant à Morcenx-la-Nouvelle (40110) 630 route de Hourès

Directeur général : Monsieur Alexandre KARRER demeurant à Morcenx-la-Nouvelle (40110) 630 route de Hourès

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées aux associés ou à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des actionnaires.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Présidence

L24AL00582

Aux termes d'un ASSP en date du 02/02/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LA PIGNE DES PAINS**
Objet social : Boulangerie Pâtisserie
Chocolaterie Snacking

Siège social : 150 rue Jules Ferry, 40600 BISCARROSSE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MAR-SAN

Président : M. PEYRONNET Guillaume, demeurant 698 chemin de Bergoin, 40600 BISCARROSSE

Admission aux assemblées et droits de votes : chaque action donne droit à une voix

Pour avis
Peyronnet Guillaume

L24AL00649

Aux termes d'un ASSP en date du 29/01/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

TALENTUM ACADEMY

Objet social : En France et à l'étranger, directement ou indirectement :- La formation par apprentissage ; - Toutes activités et prestations de conseil, d'assistance et de formation en management, vente, marketing et communication, gestion de projet ressources humaines :- La réalisation de toutes études, diagnostics, audit, et de toutes études, recherches, développements et innovations dans les domaines de la formation, du management, de la vente, du marketing, de la communication et des ressources humaines :- L'organisation, la promotion et la gestion de tous événements ou manifestations privées ou publiques, séminaires, formations, rencontres, et toutes autres opérations et actions de communication ou de publicité y afférentes ; -Et plus généralement, toutes opérations industrielles, civiles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement audit objet, ou à tous objets similaires ou connexes et/ou de nature à favoriser le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. A cet effet, la Société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet social.

Siège social : 2 rue du Barrasquit, 40130 CABRETON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Gérance : M. LE NORMAND Loïc, demeurant 101 rue du Marensin, 40260 CASTETS

L24AL00670

Aux termes d'un ASSP en date du 25/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

MALLARD CHARPENTIER COUVREUR
Objet social : Charpente, couverture
Siège social : 75 route de Pau, 40120 SARBAZAN

Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MAR-SAN

Président : M. MALLARD Valère, demeurant 83 chemin de Rudé, 40120 POUYDESSEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Pour avis
L'associé unique

L24AL00685

Aux termes d'un ASSP en date du 25/01/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

ARTISAN ZINGUEUR

Objet social : Zingueur, entretien de toitures, menuiserie.

Siège social : 22 clos des Camélias, 40260 CASTETS

Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Gérance : M. LEY Nicolas, demeurant 22 clos des Camélias, 40260 CASTETS

Pour avis
Le Gérant

L24AL00699



DEFI CONSEILS
EXPERT-COMPTABLE
GARÉOULT - LA FARLÈDE
04 98 01 31 70

Par acte SSP du 05/02/2024, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

PASTEP

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, ou de tous biens et droits mobiliers ou la prise de participation dans d'autres sociétés.

Siège social :
181, Chemin de Darracq 40330 Arsague.

Capital : 1000 €
Durée : 99 ans

Gérance : M. BASSILLE Philippe, demeurant 181, Chemin de Darracq 40330 Arsague, Mme BASSILLE Marie, demeurant 181, Chemin de Darracq 40330 Arsague

Clause d'agrément : Les parts sociales de catégories A sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé et pour les parts sociales de catégories B à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation au RCS de Dax
L24AL00703

CONCEPT PLACO SERGIO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 167 Chemin de Lavigne
40220 Tarnos

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Bayonne du 29/01/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Dénomination sociale : CONCEPT PLACO SERGIO

Sigle et enseigne : CPS

Siège social : 167 Chemin de Lavigne 40220 Tarnos

Objet social : Pose de plaques de plâtre faux plafonds cloisons sèches, joints et toute activité connexe ou annexe au bâtiment.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dax.

Capital social : 2 000 euros

Gérance : M. Sergio RESENDE REGO, demeurant 167 Chemin Lavigne 40220 Tarnos, assure la gérance.

Pour avis, la Gérance

L24AL00718

JB CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 597 Chemin des Pompes
40390 St-André-de-Seignanx

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à St-André-de-Seignanx du 1^{er} février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : JB CONSULTING

Siège social : 597 Chemin des Pompes à St-André-de-Seignanx (40390)

Objet social : Appui et conseils opérationnels aux entreprises en achats, travaux, expertises, chiffrages, le pilotage de drones pour toute prestations sur bâtiments, reportages, assistance expertises et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires pouvant se rattacher à l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur James BORRIELLO, demeurant 597 chemin des Pompes à St-André-de-Seignanx (40390) assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis, la Gérance

L24AL00723

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com



CABINET MINGINETTE
Société d'Avocats
Conseils en Droit des Sociétés
et Droit Fiscal
Centre Beaugency
Avenue des Vallées
64110 Jurançon

WILLAY

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 114 rue Laubaner
40120 Roquefort

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Roquefort du 7 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : WILLAY

Siège social : 114 rue Laubaner 40120 Roquefort

Objet : l'exploitation de tous fonds artisanaux et de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, chocolaterie, confiserie, glacier, restauration rapide, rôtisserie, traiteur, boissons avec ou sans alcool à emporter ou à consommer sur place, vente de produits touristiques, commerce de proximité de journaux

Durée : 99 ans

Capital social : 1.000 €

Gérance : Jean-Noël WILLAY et Marine WILLAY demeurant ensemble à Sarbazan 40120, 576 Route du Bazel.

Pour avis, la Gérance

L24AL00724

MODIFICATIONS

SCI EVY

SCI au capital de 1 219,59 €
Siège social : 19 avenue Henri Farbos
40000 Mont-de-Marsan
RCS de Mont-de-Marsan n°384 963 989

AVIS DE MODIFICATION

En date du 07/02/2023, le gérant a décidé à compter du 07/02/2023 de :

- nommé en qualité de cogérant M. BELINGARD Julien, demeurant 335 Rte de Saubion, 40090 SAINT MARTIN D'ONEY en remplacement de Mme SCOTTO Sabrina, pour cause de démission.

Modification au RCS de MONT-DE-MARSAN

L23AL02435

DACHARY

Société à Responsabilité limitée
Au capital social de 3.000 €
Siège Social : 850 Route de Paillet
40300 CAUNELLE
535 065 593 R.C.S. DAX

EXTENSION OBJET SOCIAL

Selon une décision en date du 20.10.2023, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social à titre secondaire aux activités de transport de marchandises, déménagement, location de véhicule avec chauffeur destiné au transport de marchandises à l'aide de véhicules de tous tonnages, concernant les transports suivants : l'évacuation de terres, transports de cailloux, transports de matériels divers, transports de poteaux bétons et bois, transports de matériels divers agricoles, transport de matériels de travaux publics et forestiers, convois exceptionnels, transport de céréales, engrais, kiwis et ce avec effet au 20.10.2023.

L'article 2 Objet social a été modifié ainsi qu'il suit :

La société a pour objet à titre principal l'exécution de travaux publics, particulièrement les travaux d'aménagement des terres, des eaux, voirie, parcs et jardins, de démolition, de terrassement et les travaux préparatoires à ceux-ci, l'assainissement, la location d'engins sans chauff-

feur ainsi que la création, ou l'acquisition, et l'exploitation de tous autres fonds ou établissements de même nature. A titre secondaire, le transport de marchandises, déménagement, location de véhicule avec chauffeur destiné au transport de marchandises à l'aide de véhicules de tous tonnages, concernant les transports suivants : l'évacuation de terres, transports de cailloux, transports de matériels divers, transports de poteaux bétons et bois, transports de matériels divers agricoles, transport de matériels de travaux publics et forestiers, convois exceptionnels, transport de céréales, engrais, kiwis. «

Mention sera faite au RCS de DAX
Pour avis

L23AL04964

« EARL DU POUY »

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital social de 75.750 €
Siège Social : 495 Rue du Bergeron
40350 MIMBASTE
337 612 261 R.C.S. DAX

GERANCE ET DUREE

Suivant décision en date du 01.02.2024 la collectivité des associés, à l'unanimité, a :

- prorogé la durée de la Société de 50 années à compter du 16.05.2026 pour expirer en conséquence le 15.05.2076 sauf dissolution ou prorogation,

- nommé aux fonctions de gérant de Monsieur DESPERIEZ Quentin demeurant 12 Promenade des Baignots 40100 DAX à compter du 01.02.2024. Monsieur DESPERIEZ Quentin exercera les fonctions de gérant avec Monsieur DESPERIEZ Jean-Michel déjà gérant de la Société.

Mention sera faite au RCS de DAX
Pour avis.

L24AL00467

Au terme des décisions unanimes des associés en date du 19.01.2024, de la société **LA SAUVAGINE** Société Civile Immobilière au capital de 100 euros Siège social : 312 avenue des Forgerons 40150 Soorts-Hossegor immatriculée au RCS Dax n° 842 472 649, il a été décidé de nommer Monsieur Sébastien GARAT demeurant 312 avenue des Forgerons 40150 Soorts-Hossegor, aux fonctions de Gérant de la Société, en remplacement de M. Jean-Philippe GARAT. RCS Dax.

Pour avis

L24AL00494

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

PRAINHA

SARL au capital de 5.335,72 €
Siège social : 8, rue Frédéric Bastiat
40110 Morcenx-la-Nouvelle
393 026 299 RCS Mont-de-Marsan

La collectivité des associés, par assemblée générale en date du 17 novembre 2023 a procédé à une réduction de capital pour le ramener à 5.335,72 € par voie de rachat et annulation des parts sociales appartenant à un associé. Il a également été pris acte de la démission de Mme Maria LIMA de ses fonctions de Gérante avec effet au 17 novembre 2023 et à son remplacement par Mme Carla BERNADIE à la même date.

Capital social :

Ancienne mention : 10.671,43 €

Nouvelle mention : 5.335,72 €

Gérance :

Ancienne mention : Mme Maria LIMA demeurant 8 rue Frédéric Bastiat 40110 Morcenx-la-Nouvelle.

Nouvelle mention : Mme Carla BERNADIE demeurant 8 rue Frédéric Bastiat 40110 Morcenx-la-nouvelle.

L24AL00578



SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

GRANULAND
Société à responsabilité limitée
au capital de 16 000 euros
Siège social : 292, rue de la Zone Industrielle
40110 MORCENX
382 634 731 RCS MONT DE MARSAN

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes de la Décision unanime des associés en date du 18 JANVIER 2024, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Christian LASSERE intervenu le 25 décembre 2023 et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Anne LASSERE, demeurant 18, avenue Jules Ferry 40110 MORCENX-LA-NOUVELLE, pour une durée illimitée à compter du 26 décembre 2023.
L'article 14 des statuts a été modifié.
Pour avis
L24AL00580



SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

LASSERE IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : Zone Industrielle, 40110 MORCENX LA NOUVELLE
896 950 045 RCS MONT DE MARSAN

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'une décision unanime en date du 18 JANVIER 2024, il résulte que Madame Anne AFFAGARD, demeurant 18, avenue Jules Ferry, 40110 MORCENX LA NOUVELLE a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Christian LASSERE, décédé.
POUR AVIS
L24AL00583



SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

LE MASSIP
Société civile immobilière
au capital de 3 048,98 euros
Siège social : MASSIP
40110 MORCENX LA NOUVELLE
342 645 736 RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

Aux termes de la Décision Unanime des Associés du 18 janvier 2024, Madame Anne AFFAGARD, demeurant 18, avenue Jules Ferry 40110 MORCENX LA NOUVELLE, a été nommée en qualité de gérant à effet du 26 décembre 2023 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Christian LASSERE, décédé le 25 décembre 2023.
L'article 19-1 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Christian LASSERE a été remplacé par celui de Madame Anne AFFAGARD.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de MONT DE MARSAN.
Pour avis
L24AL00592



Cabinet JL DEKENS CONSULTANTS - TJSO
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82

Par décision collective en date du 1^{er} février 2024, les associés de la société **SARL GRACIETTE**, SARL au capital de 14.606,29 euros dont le siège social est sis 615 route de Yon 40180 Hinx, immatriculée au RCS de Dax sous le N° 414 125 724, ont décidé d'adopter à Monsieur Sébastien GRACIETTE, en qualité de cogérante, Madame Emilie GRACIETTE demeurant au 450 Route du Bourg Neuf 40400 Meilhan et ce à compter du 1^{er} février 2024.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.
Pour avis, le Gérant
L24AL00634



10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Aux termes d'un Acte sous seing privé en date du 22/01/2024, les associés de la Société **ADOUR DISTRIBUTION**, SAS au capital de 96.000 euros, sise à Saint-Paul lès-Dax (40990), 234 rue Maurice Menton, RCS Dax 987 020 336, il a été décidé d'étendre l'objet social de la Société aux activités suivantes « la vente de carte de jeux de hasard (jeux de grattage) de tous produits de la «française des jeux», loto et plus généralement les loteries, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Dax.
Pour avis
L24AL00654



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

MITCHUT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 €
Transformée en Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 98 route de Bayonne
40230 Bénésse-Maremne
838 430 544 RCS Dax

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération des associés du 24 janvier 2024 les associés ont décidé avec effet à compter du même jour de :

- De transformer la société en Société à Responsabilité Limitée
- Ancienne mention : Société par Actions Simplifiée
- Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée
- De nommer en qualité de cogérants : Monsieur Patrice LUBET, demeurant à Bénésse-Maremne (40230) 215 impasse Saint Joseph
- Madame Valérie PICOU, demeurant à Bénésse-Maremne (40230) - 215 impasse Saint Joseph

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification RCS Dax.
Pour avis,
L24AL00662



SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

SCI CARAMONICO
SCI au capital de 1.000,00 euros
222 Route de Saint-Vincent-de-Tyrosse
40150 Angresse
RCS Dax 794 093 880

Par suite du PV d'AGE de la SCI CARAMONICO du 30/01/2024, il a été pris acte de la démission, de sa qualité de gérant de M. Josè DELGADO demeurant à Angresse (40150) 222 Route de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Mme Céline DELGADO demeurant à Toulouse (31300) 30 Chemin de la Flambe, Appt A51 reste seule gérante de la société.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.
Pour insertion, Me DARMAILLACQ
L24AL00663



CABINET MINGINETTE
Société d'Avocats
Conseils en Droit des Sociétés et Droit Fiscal
Centre Beaugency
Avenue des Vallées
64110 Jurançon

SCI CAPIM
Société Civile Immobilière
au capital de 122.808 €
Siège social : 685 route des 5 Cantons
Château Lalanne
40390 Saint-André-de-Seignanx
RCS Dax 424.042.752

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 janvier 2024, les associés de la société SCI CAPIM ont décidé de :

- Nommer en qualité de cogérants pour une durée illimitée en remplacement de M. Alain GIL, gérant démissionnaire :
- Bernard MASSÉ demeurant à Bayonne - 64100 - 2, rue du 49^{ème} Régiment d'Infanterie ;
- Valentine MASSÉ demeurant à Heches - 65250 - Ancienne Gendarmerie - 1, route de la Gare ;
- Bruno MASSÉ demeurant à Riom - 63200 - 92, Avenue Champ d'Ojardias ;
- Transférer le siège social de Saint-André-de-Seignanx 40390 - 685, route des 5 Cantons - Château Lalanne à Bayonne 64100 - 2, rue du 49^{ème} Régiment d'Infanterie, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dax.
Pour avis, la Gérance
L24AL00672



JEAN BAILLY
SASU au capital de 500 €
Siège social : MERILLE, RTE DE ST JULIEN EN BORN
40170 MEZOS
882 505 449 RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 01/01/2024 :
Il a été décidé la transformation de la Société en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :
- Ancienne mention : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
- Nouvelle mention : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Mandats : Organes de direction de la Société
- Ancienne mention : Président : Jean BAILLY, demeurant MERILLE, RTE DE ST JULIEN EN BORN 40170 MEZOS
- Nouvelle mention : Gérance : Jean BAILLY, demeurant MERILLE, RTE DE ST JULIEN EN BORN 40170 MEZOS
Durée de la Société - Sièges social - Objet social
Les mentions antérieures sur la durée de la Société, son objet et son siège social restent inchangées.

Capital social
Le capital social reste fixé à la somme de 500 euros. Il sera désormais divisé en 50 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associé unique en échange des 50 actions qu'il possédait.
Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.
Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN.
Pour avis,
L24AL00678



SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

LE CEDRE
SCI au capital de 100,00 €
Impasse Layeste, Quartier Costemale
40140 Soustons
RCS Dax : 523 984 904

Par décision de l'AGE du 29/01/2024, il a été pris acte de la décision de transférer le siège social de la société à Soustons (40140) 39 Avenue Emile Nougaur à compter de jour. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Gérant : M. Georges CHAYA demeurant à Soustons (40140) 39 rue Emile Nougaur.
Mention sera faite au RCS de Dax.
Pour avis, Me DUCASSE
L24AL00680

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

PHILIPPE DE GOURGUES
SARL au capital de 1.500 €
Siège social : 8 rue Dominique de Gourgues 40000 Mont-de-Marsan
538 317 629 RCS Mont-de-Marsan
Transféré : 248 route de Bougue 40090 Laglorieuse

L'associé unique, par décision en date du 1^{er} mai 2023, a pris la décision de transférer le siège social au 248, route de Bougue 40090 Laglorieuse. Il a également été décidé de modifier l'objet social an adjoignant une nouvelle activité : « vente à emporter et vente par correspondance de tous produits ».

Siège social :
Ancienne mention : 8 rue Dominique de Gourgues 40000 Mont-de-Marsan
Nouvelle mention : 248, route de Bougue 40090 Laglorieuse
Objet social :

Ancienne mention : épicerie fine - crèmerie - restauration - courtage et négoce en gros de produits alimentaires et alcools.

Nouvelle mention : épicerie fine - crèmerie - restauration - courtage et négoce en gros de produits alimentaires et alcools - vente à emporter et vente par correspondance de tous produits.
L24AL00682

PRIMEURS DU SUD OUEST
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 184.000 euros
Siège social 6 Rue Emile Crouzet
40160 Ychoux
RCS Mont-de-Marsan 750 142 598

AVIS DE PUBLICITÉ

Du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2023, il a été décidé de nommer la société AREVCO, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est situé 5 avenue Paul Langevin 33600 Pessac, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 500 219 795, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en lieu et place de la société BSF AUDIT.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis
L24AL00694

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

Par décisions unanimes des associés du 31 décembre 2023 de la Société **WATERMANSPO** Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.630,00 Euros Siège social : 22 rue Jean-Baptiste Castaing 64340 Boucau, 440 524 403 RCS de Bayonne, il a été décidé à compter du même jour la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée.

L'objet social, sa durée demeurent inchangés.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Administration

Ancienne mention : Gérant Thierry KRAWIEC et David DUBES

Nouvelle mention :

Président : Monsieur Thierry KRAWIEC

Directeur général : David DUBES

Siège social :

Ancienne mention : 22 rue Jean-Baptiste Castaing 64340 Boucau

Nouvelle mention : 38 avenue des Barthes 40150 Soorts-Hossegro

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la Société.

Mention sera faite au RCS : Dax

Pour avis
L24AL00704

SARL BLAR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 567 avenue de la Justice
Castelnau 34090 Montpellier
914 156 542 RCS Montpellier

Aux termes d'une délibération en date du 26 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de 567 avenue de la Justice Castelnau 34090 Montpellier à 28 rue Georges Chaulet 40100 Dax, à compter du 29 février 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Cogérance : Madame Aline SULPIE et Monsieur Benjamin SULPIE, demeurant 196 Route de Siougos 40090 Campagne

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dax.

Pour avis
L24AL00710

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

Par décisions de l'associé unique du 08/01/2024, de la société **GROUPE SEOSSE SAS** au capital de 716.800 euros Siège social : Route de Peyrehorade, (40300) Saint-Lon-les-Mines, 318 366 572 RCS Dax, il a été décidé de modifier l'objet social de la manière suivante :

- La prise de participations majoritaires dans des sociétés agricoles industrielles ou commerciales, par l'acquisition de valeurs mobilières émises par ces dernières, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports ou de rémunération d'apports en nature, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou autrement, et outre la gestion de ces participations, la participation active à la conduite du groupe ainsi constitué et au contrôle de ses filiales ainsi que la fourniture à ces dernières, à titre purement interne de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers.

- L'exploitation de ses immeubles directement ou indirectement et par voie de location.

- La réception pour le compte de tiers puis l'expédition de produits céréaliers et de produits divers.

- Le négoce de produits du sol.

- La fourniture de prestations de terrassement et de manutention.

- La location d'engins et de matériel de chantier et de transport.

- L'exploitation d'une station-service.

- Le négoce de tous types de matériaux.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS Dax

Pour avis

L24AL00712

RD ADVISING

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 128 Rue de la Boétie
75008 Paris
851 912 642 RCS de Paris

Suivant délibérations en date du 11/01/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au : 500 Rue du Bousquet, 40260 Castets.

Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Dax.

L24AL00715

PLÂTRERIE DU NORD DES LANDES

SARL au capital de 12.000 €
Siège Social : 413 Rue des Bruyères
40430 Sores
RCS N° 888 605 672 de Mont-de-Marsan

CHANGEMENT DE GÉRANT

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02/01/2024 Les associés ont nommé M. ESCALIER Fernand Joseph Louis demeurant 25 Rue Carrère 33500 Libourne, en qualité de Gérant de la société à compter du 02/01/2024, en remplacement de : M. DUBOURG Joel démissionnaire.

Pour avis,
L24AL00719

Par décisions unanimes des associés en date du 01.01.2024, de la société **LANDES LOISIRS** Société par Actions Simplifiée au capital de 52.600 € Siège social 396 avenue des Landes 40460 Sanguinet 807 462 916 RCS Mont-de-Marsan, il a été nommé Mme Catherine HERNANDEZ demeurant 396 avenue des Landes 40460 Sanguinet aux fonctions de Directeur général à compter du 1^{er} janvier 2024.

RCS Mont-de-Marsan
L24AL00730

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

Par décisions du 30/12/2023, le Président de la société **ZOOMAG SAS** au capital de 100.000 euros Siège social : Zone Atlantisud, 651 Rue du Pays de Gosse (40230) St-Geours-de-Maremne (40230), 844 858 340 RCS Dax, il a été décidé de :

- Augmenter le capital de cinq millions (5.000.000) €, pour le porter de cent mille (100.000) € à cinq millions cent mille (5.100.000) €, par élévation de la valeur nominale de chaque action de cinquante (50) €.

- Réduire le capital social de deux millions neuf cent mille (2.900.000) €, pour être ramené de cinq millions cent mille (5.100.000) € à deux millions deux cent mille (2.200.000) € par voie de diminution de vingt-neuf (29) € de la valeur nominale de chacune des 100.000 actions passant ainsi de cinquante et un (51) € à vingt-deux (22) €, par apurement à due concurrence de pertes.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital s'élève à compter de ce jour à deux millions deux cent mille (2.200.000) euros divisé en cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de 22 euros.

RCS Dax.

Pour avis

L24AL00731



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LA MAISON DU PAYSAN

Société civile immobilière
Au capital de 1.292.660,00 euros
Siège social : 56 boulevard de Tudela
40280 SAINT PIERRE DU MONT
323 437 715 RCS MONT-DE-MARSAN

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandie LARRERE, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 21 décembre 2023, enregistré à MONT-DE-MARSAN, le 9 janvier 2024 Dossier 2024 789 Référence 4004P01 2024 N 52, a été effectuée une augmentation de capital social.

L'ancien capital est de : 1.292.660,00 EUR.

Le nouveau capital est de : 1.512.660,00 EUR.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de MONT-DE-MARSAN (Landes) par l'intermédiaire du guichet unique concernant :

Pour avis
Le notaire.

L24AL00739



SMH

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 269 CHE DE SARREBRUCK
40150 ANGRESSE
RCS de DAX n°829 980 226

En date du 06/02/2024, l'associé unique a décidé à compter du 06/02/2024 d'augmenter le capital social de 1.400 € par Apports de titres en le portant de 5.000 € à 6.400 €.

Article 9 et 11 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de DAX.
L24AL00741



BONANZA

SARL au capital de 20 000 €
Siège social : 150 ALL DE L AIRIAL
40150 ANGRESSE
RCS de DAX n°948 136 031

L'AGE du 17/01/2024 a décidé le transfert du siège social au 1 rue Larrat, 40130 CAPBRETON à compter du 17/01/2024.

L24AL00743



Fertilisateurs d'Entreprises
24-26 avenue de Verdun
40130 CAPBRETON
Tel : 05 58 72 16 50

Par AGE en date 26/01/2024 à effet au même jour, de la société **BOUCHERIE DE LA COTE**, SARL au capital de 5.000 euros, siège social : 6 Rue des Cyprès 40130 Capbreton, 890 129133 RCS Dax, l'assemblée générale :

- a pris acte de la démission de Mme Adelaïde REMBLIERE, épouse AUGER, de ses fonctions de cogérante. M. Benoît AUGER continuera d'exercer seul les fonctions de gérance.

- a décidé de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis, la Gérance
L24AL00744

BARREAU

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 545.000 euros
Siège social : 37 Chemin de Rouchéou
40140 Soustons
539 612 556 RCS Dax

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 29.01.2024, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau Gérant Madame Marie BARREAU demeurant 37 Chemin de Rouchéou 40140 Soustons pour une durée illimitée, à compter du 29 janvier 2024, en remplacement de Madame Josiane BARREAU démissionnaire.

RCS Dax

Pour avis

L24AL00746

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE

Maitre Claire NICOLAS-CHABANNES
Maitre Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés**SCI MAYA AND PUNK**Société Civile
Au capital de 600 euros
Siège social : 12 avenue du Maréchal
Leclerc
40130 Capbreton
482 624 376 RCS Dax**AVIS DE PUBLICITÉ**

Selon procès-verbal du 5 février 2024 les associés ont décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social à l'activité suivante : La mise à disposition à titre gratuit au profit des associés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification RCS Dax.

Pour avis

L24AL00755

DISSOLUTIONS**S.C.I. EPAULARD**SCI au capital de 100 €
Siège social : 20 Avenue de Verdun
40800 AIRE SUR L'ADOUR
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°539 716 530

L'assemblée générale extraordinaire du 01/08/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/08/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. EPAULARD Mathieu, demeurant 14 rue Carnot, 40800 AIRE SUR L'ADOUR et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis

Le liquidateur

L23AL04020

Par décisions unanimes des associés du 15 janvier 2024, les associés de la société **SCM DU CABINET MEDICAL DE PORT DE LANNE** Société Civile au capital de 500 euros Siège social : 40 chemin de Darnis 40300 Port-de-Lanne, 793 565 060 RCS Dax, il a été :

1- Décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15.01.2024 et sa mise en liquidation.

2- Nommé le liquidateur : M. Francisco ANTIA demeurant 1054 route d'Ortheville 40300 Port-de-Lanne avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

La correspondance et les notifications des actes et documents concernant la liquidation devront être effectuées au domicile du Liquidateur : 40 chemin de Darnis 40300 Port-de-Lanne

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Mention sera faite au RCS Dax.

Pour avis

L24AL00193

TEC.GE.FI

Alliance CGO

PF TRINDADESASU au capital de 1 000 €
Siège social : 16 AV DE VERDUN
40800 AIRE SUR L'ADOUR
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°829 556 802

L'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PANE-FARRE Arnaud, demeurant 49 rue René Méricam, 40800 AIRE SUR L'ADOUR et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis

Le liquidateur

L24AL00639

TEC.GE.FI

Alliance CGO

S.T.U.R AQUITAINEEURL au capital de 10 000 €
Siège social : RUE DE L'ILE DE FRANCE,
LA MOUSTEY,
40280 SAINT PIERRE DU MONT
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°822 502 845

L'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. HAMDANI Mohamed, demeurant 17 rue de l'Île de France, 40280 SAINT PIERRE DU MONT et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis

Le Liquidateur

L24AL00641

**ATELIER MW**Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 6.000 euros
Siège : 1B Rue des Mimosas
40990 Saint-Paul-lès-Dax
Siège de liquidation :
328 rue de la Chêneraie
40990 Saint-Paul-lès-Dax
51 833 871 RCS Dax

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24/01/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 24/01/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Grégory MERCIER, demeurant 328 rue de la Chêneraie 40990 Saint-Paul-lès-Dax, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 328 rue de la Chêneraie 40990 Saint-Paul-lès-Dax. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dax, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L24AL00643

**BASCA ASCENSEUR**Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Les Baignots 2 Promenade
des Baignots 40100 DAX
RCS DAX 978 382 760**AVIS DE PUBLICITÉ**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 5/02/2024 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Monsieur Adrien, Claude, Pascal BRACQ demeurant à Les Baignots 2 Promenade des Baignots 40100 DAX exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Les Baignots 2 Promenade des Baignots 40100 DAX adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DAX

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour avis,

L24AL00653

**SCM DU CENTRE MEDICAL DE PISSOS**SCM au capital de 600 euros
Siège social :
185 Route de Bordeaux 40410 Pissos
RCS Mont-de-Marsan 479 848 608

Le 30/06/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour. Monsieur David BOURDIN demeurant 10B, Chemin du Tuc 40200 Mizan, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé 185, Route de Bordeaux 40410 Pissos. Modification au RCS de Mont-de-Marsan.

L24AL00681

BERNOS ENERGIESSARL au capital de 2.000 euros
51 Chemin du Basque
40280 Haut-Mauco
RCS Mont-de-Marsan 890 454 853**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE**

Suivant décisions de l'associé unique du 31/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.

A été nommé liquidateur, Monsieur Quentin BERNOS demeurant 51 Chemin du Basque à Haut-Mauco (40), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à Haut-Mauco (40280) 51 Chemin du basque, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan

Pour avis

L24AL00693

BRUGIER CONSEILSociété par Actions Simplifiée
Au capital de 2.500 €
Siège social : 5 impasse des Chênes
40800 Grenade-sur-l'Adour
RCS Mont-de-Marsan 804 788 784

Le 15.01.2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. M. Patrick BRUGIER, exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Mont de Marsan.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Liquidateur

L24AL00722

In Extenso**AQUITAINE**Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan**A2MC**SARL au capital de 7.500 €
Siège social :
204 boulevard de la République
40000 Mont-de-Marsan
499 756 369 RCS Mont-de-Marsan**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE**

L'associée unique, par décision en date du 27 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, Mme Corinne MIQUEL demeurant 229 rue des Bocages 47270 St-Caprais-de-Lerm, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

L24AL00726

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
40990 Saint-Vincent-de-Paul

CAROLE HEINRICH
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 1.100 euros
Siège social : 794 Route de la
Nasse 40550 Léon
Siège de liquidation : 794 Route de la
Nasse 40550 Léon
837 494 608 RCS Dax

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Carole HEINRICH, demeurant 794 Route de la Nasse 40550 Léon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au : 794 Route de la Nasse 40550 Léon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L24AL00734



**CABINET
D'AVOCATS J.L. DEKENS
CONSULTANTS
TJSO**
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2023, la collectivité des associés de la société **AGENCE PF, SAS** en liquidation au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis 181 impasse du Maroulet 40800 Aire-sur-l'Adour et immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 819 042 474, a décidé la dissolution de la société avec effet du même jour. La présidence, assumée par Monsieur Patrice DESTRUHAUT demeurant à Aire-sur-l'Adour (40), 26 rue Félix Despagnet, a pris fin à la même date. Monsieur Patrice DESTRUHAUT assumera à compter de la même date les fonctions de liquidateur.

La correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au lieu du siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au greffe du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

Pour extrait et mentions

Le liquidateur

L24AL00753

SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX :



CLÔTURES

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

CASTETS
SARL au capital de 10.000 €
En liquidation
Siège de la liquidation :
245 Chemin de Bruyères
40190 Villeneuve-de-Marsan
524 569 936 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés en date du 1^{er} février 2024 ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 30/09/2023

Les comptes seront déposés au RCS de Mont-de-Marsan.

L24AL00725



**CABINET
D'AVOCATS J.L. DEKENS
CONSULTANTS
TJSO**
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

La collectivité des associés de la société **AGENCE PF, SAS** en liquidation au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis 181 impasse du Maroulet 40800 Aire-sur-l'Adour et immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 819 042 474, réunie le 31 décembre 2023 au siège de liquidation, à la diligence du liquidateur, Monsieur Patrice DESTRUHAUT, demeurant à Aire-sur-l'Adour (40), 26 rue Félix Despagnet, a approuvé le compte définitif de liquidation, constaté l'absence de produit net de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

Le Liquidateur

L24AL00754

LOCATIONS GERANCES

AVIS DE MODIFICATION FIN DE CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Par acte sous-seing privé du 7 janvier 2018, la **SARL I.2Z GAME** (RCS de Mont-de-Marsan n° 802 466 774) confiait son fonds de commerce en location-gérance à Monsieur **CAPLIEZ** (RCS de Mont-de-Marsan n° 530 233 899), pour l'exploitation d'une activité de restauration rapide située 23 avenue de la République 40600 Biscarrosse.

Par jugement du 6 octobre 2023, le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a prononcé la liquidation judiciaire de Monsieur Philippe CAPLIEZ.

Par lettre recommandée avec demande d'avis de réception du 10 novembre 2023, Maître MANDON, mandataire liquidateur, a notifié la résiliation du contrat de location-gérance.

Le fonds, a été effectivement récupéré le 30 janvier 2024 par la restitution des clés.

Pour avis, la Gérance.

L24AL00677

Selon acte SSP du 04.01.2024, **TO-TALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS** au capital de 390.553.839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Île 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445 a consenti un contrat de location-gérance du 29.02.2024 au 28.02.2027 sans tacite reconduction à la **SARL BLAR** au capi-

tal de 8.000 euros, avec siège social 567 avenue de la Justice de Castelnaud 34090 Montpellier, immatriculée au RCS de Montpellier sous le n° 914 156 542 portant sur un fonds de commerce de station service et activités annexes dénommé **RELAIS DAX CHAULET STAR** sis 28 rue Georges Chaulet 40100 Dax.

L24AL00708

FONDS DE COMMERCE



**PERSPECTIVES
NOTAIRES**



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40800 AIRE SUR L'ADOUR

CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte reçu par Maître François AUDHUY, Notaire associé à AIRE SUR L'ADOUR (Landes), le 30 janvier 2024, enregistré au SPFE de MONT DE MARSAN, le 5 février 2024, référence 4004P01 2024 N 00188 a été cédé un fonds artisanal par :

Monsieur Jessie Philippe Bernard JUG, technicien ENEDIS, et Madame Alexia Dominique HEBERT, toiletteuse, demeurant ensemble à BENQUET (40280) 1549 route de Bretagne. Monsieur est né à BEAUMONT-SUR-OISE (95260) le 12 avril 1986. Madame est née à CORMEILLES-EN-PARISIS (95240) le 21 octobre 1989. Mariés à la mairie de AUVERS-SUR-OISE (95430) le 9 avril 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. A : Madame Lucie LIEUTAUD, toiletteuse, demeurant à AUCAMVILLE (31140) 4 impasse Lucien Pomarède. Née à TOULOUSE (31000) le 7 octobre 1991. Célibataire. Le fonds artisanal de TOILETTAGE CANIN sis à GRENADE SUR L'ADOUR (40270) 13 rue René Vielle, connu sous le dénomination professionnelle HISTOIRE DE CHIEN, et pour lequel il est immatriculé au registre national des entreprises et identifié au SIREN et à la chambre des Métiers de MONT-DE-MARSAN sous le numéro 529447625. Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé et en a la jouissance à compter du 30 janvier 2024. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX-NEUF MILLE EUROS (19 000,00 EUR), s'appliquant à : - aux éléments incorporels pour DOUZE MILLE SIX CENT CINQUANTE-HUIT EUROS (12 658,00 EUR), - au matériel pour SIX MILLE TROIS CENT QUARANTE-DEUX EUROS (6 342,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude du notaire soussigné. Pour insertion. Le notaire.

L24AL00729

REGIMES MATRIMONIAUX



**SCP François PETGES
& Stéphane PETGES**
Notaires Associés
302 rue du Juston
40230 Castets-des-Landes

Monsieur Luis Manuel **DE SOUSA**, en invalidité, né à Estoril (Portugal), le 20 novembre 1966 et Madame Valérie Françoise Pascale **GARIN**, Professeur de droit, née à Versailles (78000), le 20 janvier 1972, demeurant ensemble à Linx (40260), 16 rue Cuchot, mariés à la Mairie de Trappes (78190), le 04 novembre 1995, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de Communauté Universelle.

L'acte a été reçu par Me François PETGES, notaire à Castets, le 1 février 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me François PETGES, notaire à Castets, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me François PETGES

L24AL00491



DUPOUY & ASSOCIÉS
Hossegor - Tarnos (40)
Biarritz - Bayonne (64)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BRUMONT Claire, notaire à Bayonne (64100), le 19/10/2023. M. **MATON Jacques** et Mme **IRAOLA Marie** demeurant ensemble 19 rue Grand Jean, 40220 Tarnos, mariés le 23/07/1971 sous le régime de communauté réduite aux acquêts. Monsieur Jacques MATON a apporté un bien immobilier lui appartenant en propre à la communauté. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître BRUMONT Claire, notaire à Bayonne (64100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis, le Notaire

L24AL00597



Me Angélique MONTAGNER
Notaire
12 avenue de Laubian
Seignosse (Landes)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Angélique MONTAGNER, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à Seignosse, 12 avenue de Laubian, CRPCEN 40058, le 5 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au choix du conjoint survivant entre :

Monsieur Jean-Christian **DONGIEUX**, Retraité, et Madame Bernadette **MEURVIER**, Retraîtée, demeurant ensemble à Orx (40230) 30 chemin de Coumets.

Monsieur est né à Orx (40230) le 12 janvier 1957.

Madame est née à Bénése-Maremne (40230) le 31 janvier 1959.

Mariés à la mairie de Bénése-Maremne (40230) le 29 septembre 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

L24AL00673

ABONNEZ-VOUS



**SCP François PETGES
& Stéphane PETGES**
Notaires Associés
302 rue du Juston
40230 Castets-des-Landes

Monsieur Jean-Jacques **ROESCH**, retraité, né à Mulhouse (68079), le 30 juin 1949 et Madame Michèle Roberte Jeanne **LARGER**, retraitée, née à Guebwiller (68500), le 09 octobre 1950, demeurant ensemble à Vielle-St-Girons (40560), 264 rue des Osmondes, mariés à la Mairie de Guebwiller (68500), le 17 décembre 1971, initialement sous le régime de la communauté universelle, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me BIMBOES, notaire à Guebwiller, le 25 novembre 1971, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial.

L'acte a été reçu par Me Stéphane PETGES, notaire à Castets, le 02 février 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Stéphane PETGES, notaire à Castets, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Stéphane PETGES

L24AL00698



Me Sarah-Nora MARTIN
70 Impasse d'Auch
40150 Soorts-Hossegor

M Jean Lucien Alain Marie **BOTTON**, retraité, né à Nice (06), le 30/10/1937 et Mme Françoise **TIMOTEI**, retraitée, née à Alger (Algérie), le 07/09/1942, demeurant à Saubion (40230), 1071 route du Plach, mariés à la Mairie de Nice (06), le 16/09/1963, initialement sous le régime de la séparation de biens, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

L'acte a été reçu par Me MARTIN, notaire à Soorts-Hossegor, le 6 février 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me MARTIN, notaire à Soorts-Hossegor, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Sarah-Nora MARTIN

L24AL00728

AUTRES ANNONCES

Par testament olographe en date du 6 novembre 2022, **Monsieur Jean-Claude Charles Christian HERLEM**, demeurant à SORE (40430) 125 chemin du Thus, né à PANTIN (93500), le 2 août 1954, célibataire, décédé à MONT-DE-MARSAN (40000) le 20 décembre 2023 a consenti un legs universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Anne MADEC notaire à CAPTIEUX (33840) suivant procès-verbal du 25 janvier 2024 dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de MONT DE MARSAN le 29 janvier 2024. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Anne MADEC notaire à CAPTIEUX (33840) 16 route de Bazas, notaire chargé du règlement de la succession.

L24AL00596



**SCP Olivier DARMALLACQ
& Philippe DUCASSE**
Notaires Associés
à Soustons

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Art. 1007 du Code civil 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28/11/2016

Suivant testament olographe en date du 27/09/2021, M. Francis Henri Yvon Louis **VERDIER**, veuf de Mme Maryse LARROUY demeurant à Soustons (40140) 3 chemin du noble, né à Aureilhan (65800) le 08/10/1950, décédé à Soustons (40140) le 22/12/2023, a consenti un legs universel.



**SCP Olivier DARMALLACQ
& Philippe DUCASSE**
Notaires Associés
à Soustons

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Art. 1007 du Code civil 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28/11/2016

Suivant testament olographe en date du 13/11/2014, M. Pierre **LABEYRIE**, retraité, veuf, non remarié, de Madame Marcelle DOUSSY demeurant à Soustons (40140) 450 route de Maroye, né à Azur (40140) le 31/01/1937, décédé à Dax (40100) le 21/01/2024, a consenti un legs universel.

Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description du testament reçu par Me Olivier DARMALLACQ, notaire à Soustons, le 01/02/2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé de la succession : Me Philippe DUCASSE, notaire associé de la SCP DARMALLACQ ET DUCASSE, titulaire d'un office notarial dont le siège est à Soustons, référence CRPCEN 40047.

Pour avis, Me Philippe DUCASSE

L24AL00661



**PERSPECTIVES
NOTAIRES**



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 octobre 2023, Monsieur Jacques Louis **LESPIAUCQ**, en son vivant retraité, demeurant à AMOU (40330) 170 avenue des Peupliers EHPAD AMOU. Né à LOURQUEN (40250), le 9 août 1945. Divorcé de Madame Françoise BROCAS, suivant jugement rendu par le de DAX (40100) le 22 avril 1980, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à AMOU (40330) (FRANCE), le 12 décembre 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laure BERGES, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 31 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître

Laure BERGES, notaire à HAGETMAU, référence CRPCEN : 40039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DAX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24AL00709

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L24AL00323 parue dans notre édition du 27/01/2024 concernant la **SARL RENO HABITAT** il y a lieu de lire :

Objet social : Prestations d'entretien de tout type de bâtiment, Démoussage de toitures et couvertures. Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet et à tous objets similaires ou connexes.

L24AL00650

Rectificatif à l'annonce L23AL06321 parue le 06 janvier 2024 concernant la **SARL DCS** il y a lieu de lire : l'AGE du 08/09/2023 et à effet du 08/09/2023.

L24AL00737

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 26 janvier 2024)

SARL FLO D BOIS, 207 Route de Lucbardez 40090 Canenx-et-Réaut, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 898 060 850. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2024_4002_731

SARL METALLERIE DU CAP DE GASCogne, 35 Rue de Papin, Zone Industrielle de Péré, 40500 Saint-Sever, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 530 858 778. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2024_4002_733

SAS WN CONSULTING, 37 Rue de l'Aspirant Gérard Brochon 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 818 421 364. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2024_4002_734

Prescripteur,

Une annonce à Paris, Marseille, Lyon,
Strasbourg, Lille, Nantes...

Ne cherchez plus de correspondant,

LES ANNONCES
Landaises
se chargent de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.

SARL ATLANTIQUE NEGOCE, 96 Rue de la Ferronnerie 40600 Biscarrosse, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 817 680 051. Construction de bateaux de plaisance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2024_4002_735

SARL DC TERRASSEMENT, 806 Avenue de Caupos 40600 Biscarrosse, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 878 492 198. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SELARL EKIP¹, prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2024_4002_736

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 26 janvier 2024)

CARIAT Jérôme, 24 rue des Violettes 40600 Biscarrosse, RM 840 482 772. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au visa de l'article L.681-2, III du Code de commerce, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant mandataire judiciaire SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} 64100 Bayonne. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4002_732

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 janvier 2024)

SARL CREDIT LANDES - ATC, 25 Avenue de la Liberté 40990 Saint-Paulès-Dax, RCS Greffe de Dax 538 555 251. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur EKIP¹ en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4001_861

SARL ROM TP 64, 1401 B Route de Bayonne, Local 4, 40230 Bénésse-Maremne, RCS Greffe de Dax 849 045 513. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur EKIP¹ en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4001_862

SARLU LA CLE DES SOLS, 10 Boulevard des Forciers 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 818 803 496. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET

ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4001_863

SARL EURL MATHIEU BOURRIERES, 43 Route de Poyartin 40180 Hinx, RCS Greffe de Dax 531 765 154. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4001_864

SARL JACQUES LARRAT, 23 Zone Industrielle de Mancamp 40140 Soutons, RCS Greffe de Dax 878 012 632. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4001_865

(Jugement du 07 février 2024)

SARL EURL M.T.T.C (MOLIETS TENNIS TRAINING CENTER), 442 Rue Bernât Chinoy, 40660 Moliets-et-Maâ, RCS Greffe de Dax 449 149 046. Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4001_903

SARL DUBOURG CONSTRUCTION BOIS, 652 Route de l'Adour, 40400 Bégaar, RCS Greffe de Dax 520 428 814. Activité des économistes de la construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4001_904

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 31 janvier 2024)

SARL GC40, 376 Avenue du Touring Club 40150 Soorts-Hossegor, RCS Greffe de Dax 838 975 167. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire Selas GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2024_4001_866

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 février 2024)

SARL FORETS LANDAISES IMPORT (F.L.I.), 81 Route de Cantegrouille, 40300 Pey, RCS Greffe de Dax 490 859 626. Commerce de gros (commerce inter-

entreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2023, désignant liquidateur EKIP¹ en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2024_4001_901

SARL AQUITAINE MONTAGE CONSTRUCTION, Lieu-Dit Batis, 40300 Pey, RCS Greffe de Dax 502 639 750. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2023, désignant liquidateur EKIP¹ en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2024_4001_902

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 janvier 2024)

SARL EURL SEB AUTO, Route Départementale 817, 40390 Biarrotte, RCS Greffe de Dax 789 150 315. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire et désignant liquidateur EKIP¹ en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2024_4001_867

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 31 janvier 2024)

ESCOS Jean, route de Talamon, 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 842 342 149. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_868

CASTAINGS Sandrine exerçant en la forme d'entrepreneur individuel, 364 avenue de la Résistance, 40990 Saint-Paul-lès-Dax, RCS Greffe de Dax 839 346 095. Soins de beauté. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_869

SARL DL SERVICES 40, 14 Impasse du Granc Parc, Domaine du Parc 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 901 169 557. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_870

SARL EUROS AUTO DISTRIBUTION, 24 avenue Gaston Phoebeus 40990 Saint Paul-lès-Dax, RCS Greffe de Dax 507 745 370. Commerce de voitures et de

véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_871

SAS ARBORD ET SENS, 19 Rue de l'Arroun, Zone Artisanale de Laubian II, 40510 Seignosse, RCS Greffe de Dax 802 731 471. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_872

SARL AR CONSTRUCTIONS, 735 Route de Dax 40360 Castelnaud-Chalosse, RCS Greffe de Dax 888 724 135. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_873

SARL CLOT LANDES, ZA de Saubeyres 202 Allée de Saubeyres 40390 Saint Martin-de-Seignanx, RCS Greffe de Dax 492 464 391. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_874

SARL LES PISCINES LABENNAISES, 61 Avenue Charles de Gaulle 40530 Labenne, RCS Greffe de Dax 750 968 380. Autres travaux spécialisés de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_875

SARL L'ODYSSEE, 25 Rue Cazade 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 913 016 259. Entretien corporel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_876

BERRAUTE David exerçant en la forme d'entrepreneur individuel, 3 rue des Tulipes 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse, RM 791 573 488. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_877

PIQUET Jean-Claude, 77 avenue Georges Pompidou 40130 Capbreton, RCS Greffe de Dax 324 483 544. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_878

SAS 1DAYSPORT, 6 Rue des Résinières 40130 Capbreton, RCS Greffe de Dax 842 571 622. Programmation informatique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_879

DULOISY ANGELIQUE, EUGENIE, GENEVIEVE, 54 Cours du Maréchal Joffre 40100 Dax, RM 883 049 116. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_880

SARL ACCORD2PRET, 59 Impasse des Gouardères 40465 Lалуque, RCS Greffe de Dax 808 310 569. Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_881

SAS EOS PARTNERS, 1 Avenue de la Gare 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 803 170 026. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_4001_882

SAS SCST, 120 Avenue Georges Clemenceau 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 848 834 362. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2024_4001_883

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONT-DE-MARSAN

Dossier N° RG21/00019. N° Portalsi DBYM-W-B7F-C5SX.

Par jugement en date du 11 janvier 2024 le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de l'**EARL LES ACCACIAS** demeurant 242 route du Château 40700 Aubagnan. Activité : agricole. A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan le 31 janvier 2024

Le Greffier

L24AL00644

Dossier N° RG 22/00019. N° Portalsi DBYM-W-B7G-DCXL

Par jugement en date du 11 janvier 2024 le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan a arrêté le plan de redressement sur 10 années organisant la continuation de l'entreprise de Bertrand **MIRAILH** demeurant Maison Cazenave, 1234 route du Marais 40390 Saint-André-de-Seignanx. Activité : exploitant agricole.

A nommé pour la durée du plan :

Commissaire à l'exécution du plan : SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD.

A maintenu : Juge commissaire : Mme Carine VALIAMÉ.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait

Fait à Mont-de-Marsan le 31 janvier 2024

Le Greffier

L24AL00645

Dossier N° RG 22/00030. N° Portalsi DBYM-W-B7G-DE2S.

Par jugement en date du 11 janvier 2024 le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan a ouvert une procédure de liquidation judiciaire sur conversion d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de Thomas **SPETEBROOT** demeurant 3 rue de Sempouy 40530 Labenne.

Répertoire des métiers : 487 657 116 00025

Activité : Kinésithérapeute.

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARL MJPA prise en la personne de Me Philippine ABBADIE sise 6 place Saint-Vincent 40100 Dax.

Juge commissaire : Mme Carine VALIAMÉ

Commissaire priseur : Mme Carole CARRAYOL Marie-Françoise 6 allée de l'Aéro-postale 64200 Biarritz.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL MJPA prise en la personne de Me Philippine ABBADIE sise 6 place Saint-Vincent 40100 Dax au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

A ordonné la publication dudit jugement.

Pour extrait

Fait à Mont-de-Marsan le 31 janvier 2024

Le Greffier

L24AL00646

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES 7B PLACE SAINT LOUIS 40000 MONT DE MARSAN



A VENDRE UNE PLACE DE PARKING EXTERIEURE A LABENNE (40530) 81 Avenue Charles de Gaulle

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Christophe MANDON, 7B Place Saint-Louis 40000 MONT-DE-MARSAN avant le **20-02-2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 41577

Coordonnées de la personne en charge du dossier : leana.lescure@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHBX
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs
Judiciaires Associés
76 cours Georges
Clemenceau
33000 Bordeaux
www.fhbxx.eu

e-mails :
juliette.bardet@fbxx.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier
Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix
Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves
Eric Samson | Théophile Fornacciari

SAS BAM & CO
Magasins sous concession d'enseigne TARA JARMON
et multimarque

Redressement judiciaire du 06/12/2023
• Activité : Société spécialisée dans la vente au détail de vêtements et accessoires, via l'exploitation de deux boutiques l'une en concession d'enseigne TARA JARMON et l'autre en multimarque
• Sites d'exploitation : 18 Cours de l'Intendance 33000 BORDEAUX, et Centre Commercial Rives d'Arcins, rue des frères Lumières 33130 BEGLES
• Chiffre d'affaires au 30/09/2022 (exercice clos) : 496.997 €
• Chiffre d'affaires au 30/09/2023 (provisoire) : 541.425 €
• Effectif total : 4 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au **27/02/2024 à 12h00**.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Hebdomadaire créé en 1944 -
Édité par COMPO-ECHOS SARL au
capital de 50 000 €

Siège social :
108 rue Fondaudège
33000 Bordeaux

Bureaux landais :
12 rue du IV-Septembre
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 45 03 03
mail : contact@annonces-landaises.com
120 av. Georges-Clemenceau
40100 Dax

Président honoraire :
Jean-Louis **DUMOLIA**

Directeur de publication :
Guillaume **LALAU**

Directeur délégué :
Nicolas **THOMASSET**

Rédactrice en chef :
Nelly **BÉTAILLE**
07 85 39 51 22
n.betaille@annonces-landaises.com

Rédaction : Julie **DUCCOURAU**,
Cécile **AGUSTI**, Hubert **RAFFINI**,
Anne **TAUTOU**, Isabelle **TRANCOEN**,
Christine **LAMAISON**

Direction artistique : David **PEYS**
Maquettistes : Noëlle **SANZ**,
Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD**
& Raphaëlle **MOURET**
Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie **BROUETIER**
Webmarketing : Cyrielle **MORFEA**
Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**

Service annonces légales
et abonnements : Liliane **DORRER**

Service commercial marchés publics :
Cathy **DARTHENUCCQ**
06 12 98 21 75
marchespublics@annonces-landaises.com

Service commercial annonces légales :
Christophe **CLERTEAU**
c.clerteau@annonces-landaises.com

Publicité : Christine **SABOURIN**
05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**
Service comptabilité :
Élodie **VIGNEAU**

Dépôt légal à parution
hebdomadaire - Parution le samedi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : IGS
(Sainte-Colombe-en-Bruilhois)

Commission paritaire n° 0628 I 83288

ISSN 1270-704X

Prix de vente : 1,50 €

Abonnement annuel papier + web : 50 €

Membre de RésoHebdoEco



TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 638,97	2,9%	1,3%	15,1%	7 677,47	7 318,69	France
SBF 120	5 789,41	2,7%	1,0%	13,8%	5 818,30	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 690,87	5,1%	3,7%	20,0%	4 690,87	4 403,08	Europe
S&P 500	4 944,39	5,3%	3,7%	25,2%	4 958,61	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 500,79	7,3%	4,0%	51,5%	17 642,73	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 681,01	-0,1%	-0,7%	4,1%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	17 033,24	2,6%	1,7%	18,5%	17 033,24	16 431,69	Allemagne
SMI	11 245,03	0,5%	1,0%	1,4%	11 443,13	11 137,79	Suisse
NIKKEI	36 160,66	8,3%	8,1%	29,4%	36 546,95	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 789,49	-4,8%	-6,2%	-9,6%	2 974,94	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,30	0,0%	1,5%	47,8%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,65	-9,5%	-8,9%	-13,5%	9,65	8,65	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	7,30	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,68	-2,5%	1,9%	159,2%	2,85	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	63,50	-1,6%	-1,6%	1,6%	65,00	56,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	486,00	1,3%	3,0%	7,5%	496,00	470,00	7,8%
EAUX DE ROYAN	88,50	0,6%	-2,7%	2,9%	91,00	84,00	6,9%
EUROPLASMA	0,001	-68,2%	-73,6%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,87	195,9%	187,1%	-45,8%	0,90	0,27	-
GASCOGNE	3,50	-1,4%	-3,8%	-10,9%	3,64	3,42	-
GPE BERKEM	2,59	-18,8%	-15,4%	-51,0%	3,68	2,45	-
GPE PAROT (AUTO)	8,25	0,6%	0,0%	291,0%	8,30	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,02	-3,3%	-12,5%	-55,3%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	13,55	-3,9%	-3,2%	15,8%	14,25	13,55	-
I.CERAM	2,64	-13,2%	-9,0%	-77,0%	3,24	2,54	-
I2S	6,35	15,5%	9,5%	0,8%	6,80	5,10	2,2%
IMMERSION	1,97	10,1%	1,5%	-58,4%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,08	30,8%	28,1%	-50,4%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,54	-24,2%	-6,6%	30,9%	3,38	2,54	-
LECTRA	31,75	3,4%	1,6%	-6,8%	33,20	29,15	1,5%
LEGRAND	91,12	-0,2%	-3,2%	15,5%	94,10	89,28	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,95	1,0%	-	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	19,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,20	-
OENEO	11,55	-6,9%	-10,5%	-16,0%	12,90	11,40	3,0%
POUJOLAT	15,45	-3,4%	-6,4%	-31,6%	16,50	14,65	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,14	10,7%	17,6%	9,5%	4,34	3,45	-
VALBIOTIS	4,22	-17,6%	-15,6%	18,9%	5,12	4,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

La Fabrique à bonheur

DAX • Depuis 2020, le Lyonnais Christophe Takvorian, passé chez les étoilés Orsi, Pic ou Westermann, change chaque semaine les plats à l'ardoise de sa Fabrique - Cuisine ouverte, au cœur des halles gourmandes du Friand. Du beau, du bon.

Par Julie DUCOURAU

Le mieux est sans doute de s'asseoir à son comptoir pour voir Christophe Takvorian finaliser ses assiettes, en évoluant dans sa mini-cuisine où il concocte ses jus réduits et autres préparations millimétrées alors que le soleil n'est parfois pas encore levé. « Amour et passion sont les fruits de ma raison ! », dit-il.

Ici, on peut tout aussi bien déguster un œuf croustillant patate douce et fourme d'Ambert qu'un Saint-Pierre panure à l'estragon carotte passion émulsion coco-citronnelle, une joue de bœuf confite et grillée siphon aligot et grenade, un burger bien juteux toujours efficace, ou son spécial chocolat caramel cacahuètes sur pâte imbibée, gel citron vanille et sorbet citron basilic.

DANS LE PARTAGE

Depuis l'école hôtelière François-Rabelais à Lyon, Christophe Takvorian en a parcouru des cuisines, et des étoilées comme chez Pierre Orsi à ses débuts dans la capitale des Gaules, Anne-Sophie Pic et Antoine Westermann à Paris, ou encore au Chien de Pavlov



à Bordeaux, avant d'atterrir dans les Landes par un concours de circonstances.

Au Friand où il régale depuis quatre ans au milieu d'autres corners gourmands, le chef d'origine gréco-arménienne qui veut « ne jamais tomber dans la facilité », se réinvente constamment à travers de nouveaux plats et desserts, quitte à être bien rarement imparfait. Lui qui voit la cuisine dans le partage et la générosité mériterait largement d'avoir son propre restaurant. Avec un doigt en poupée depuis des semaines - la faute à une cloche en verre à fumer qui a éclaté sur l'assiette -, il est d'ailleurs à la recherche d'un local à Dax... ■

